



«Rendre le possible à nouveau disponible»

Chers adhérents,

Dans notre précédent bulletin, nous vous informions de l'organisation de nos 10e Rencontres nationales des bibliothécaires musicaux à Aix-en-Provence, du 31 mars au 2 avril 2010.

Nous remercions d'ores et déjà les co-organisateurs qui se sont lancés à nos côtés dans l'aventure de ces Rencontres 2010 : la Cité du Livre - Bibliothèque Méjanès, la Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme et le groupe régional ABF-PACA, auxquels devrait se joindre aussi l'Arcade Provence-Alpes-Côte d'Azur, Agence régionale des arts du spectacle.

Car il s'agit bien à chaque fois d'une aventure, même si cela n'apparaît pas de façon évidente, vu du fauteuil des participants. Tant mieux si nous arrivons à gommer toute trace d'imprévu. On pourrait y voir un signe de réussite. « Ce naturel qui fait que tout semble aller de soi ! » On peut tout aussi bien y déceler l'indication que cela roule tout seul, avec ce risque que cela tourne à vide, c'est-à-dire sans nous ou loin de nous. Nos journées professionnelles ont parfois communiqué ce sentiment d'irréalité. L'impression que nous donnons parfois d'être loin de nos préoccupations quotidiennes, à côté de la plaque diraient d'autres, est sans doute lié au fait que nous n'avons pas toujours su vous impliquer dans ce projet coopératif. Pourtant cette implication existait, en particulier avec nos partenaires locaux, ou alors elle s'illustrait comme lors des rencontres de 2009 à Paris, où nous avons initié un travail collaboratif. En particulier dans le domaine des interrogations juridiques qui avaient été partagées sur la liste *discothecaires_fr*, puis débattues lors de la première session plénière.

Or, plus que jamais, nous envisageons l'occasion d'échanger avec vous, de « donner asile » à vos visions du monde des bibliothèques. Cela se fera à travers la vie de l'association elle-même, les conférences et les débats qui, nous l'espérons, suivront, les ateliers qui seront des laboratoires d'idées à l'image de nos bibliothèques, les tables rondes qui se voudront être les creusets de nos expériences, de nos interrogations et de nos attentes.

La raison principale des Rencontres nationales est précisément de souligner que le réel est à notre portée. D'où ce titre emblématique emprunté au philosophe Jean-Jacques Delfour : «Rendre le possible à nouveau disponible»¹.

Ces 10e Rencontres nationales auraient pu se présenter sous la forme d'un portrait de famille, le cliché annuel d'une communauté professionnelle, la réunion d'une famille documentaire liée à la musique. D'autant que, suite à la publication des résultats de l'enquête sur les pratiques culturelles (qui, elle aussi, est menée à intervalle régulier de 10 ans), on aurait pu se poser la question : serons-nous (les bibliothèques musicales) encore présentes sur la photo de famille en 2020 ? Si cette présence est uniquement une présence à soi, une affirmation de l'entre-soi, rien de plus facile. Si cette présence est une présence à l'autre, à nos publics, à de nouvelles expériences possibles, tout reste à jouer et rien n'est donné d'avance à ce jour. Mais c'est là toute la beauté de notre projet, c'est ce qui nous pousse hors et loin de chez nous.

Faire le constat à chaque fois, ici et maintenant, qu'il y a tout un monde possible pour les bibliothèques musicales. Il ne s'agit pas à travers ces journées d'étude de dramatiser un lieu, de s'incruster dans un moment ou de fixer une image. Au contraire, nous repartons souvent de ces journées professionnelles avec un sentiment plus proche de la frustration que de l'autosatisfaction.

Avec ce constat que rien n'est figé, identique ici comme ailleurs, que même les modèles du passé se cherchent encore et que continue pour nous la pensée utopique : « elle est voyage virtuel auprès de choses » nous dit Jean-Jacques Delfour.

¹ Jean-Jacques Delfour, « Plus tard, ailleurs – sur l'utopie », *Le Portique* [En ligne], 1-2005 | Varia, Etudes, mis en ligne le 18 juillet 2005, Consulté le 14 décembre 2009. URL : <http://leportique.revues.org/index527.html>



«Rendre le possible à nouveau disponible»

Afin de poursuivre notre réflexion en compagnie de cet auteur, je dirais avec lui que « c'est parce que nous sommes solidement ancrés dans des lieux fondamentaux de séjour que nous pouvons être des voyageurs. »

Faisons en sorte que les bibliothèques continuent à être habitées par la musique, au même titre que par la littérature, les sciences ou les beaux-arts, qu'elles soient « un espace de rencontre où les lieux de mémoire que nous sommes vont donner asile à des visions ou des habitations du monde apportées par d'autres voyageurs. » Nous avons besoin d'une telle utopie si nous ne souhaitons pas céder au sentiment que les technologies nous éloignent de nos publics, alors qu'elles nous rapprochent d'eux.

Ces pensées trouveront, je l'espère, un écho dans notre programme. Notamment avec la poésie documentaire du film qui y sera projeté : « Comment être nomade aujourd'hui ? Comment poursuivre la marche qui multiplie les horizons ? Comment occuper le vide ? »

Réponse du philosophe à cette pensée nomade : « Il n'y a de localité qu'intérieure. Il n'y a de lieux que ceux que je porte en moi. » Parmi ces lieux auxquels nous avons donné abri à différents moments de notre vie, il y a, il peut y avoir des bibliothèques.

Outre l'avant-programme des prochaines Rencontres nationales des bibliothécaires musicaux, vous trouverez dans ce dernier bulletin de l'année 2009 la fin des transcriptions des interventions des Rencontres nationales qui ont eu lieu cette année à Paris, avec la deuxième journée à la Cité de la Musique. Et comme les fêtes de fin d'année ne sont pas loin, nous finirons par un sourire, celui offert par Sophie Cornière à propos des Noëls en bibliothèque.

Joyeux Noël et nos meilleurs voeux pour 2010.

Musicalement vôtre,

Arsène Ott,

Président de l'ACIM

Directeur de publication : Arsène Ott

Tél. 03 88 78 80 47 – Mél. ao.acim@gmail.com

Rédaction : Sophie Cornière, Arsène Ott

Transcription des interventions des Rencontres nationales :

Béatrice Pedot, de Marges et paperoles

Crédits Photographiques : Nicolas Goczkowski

Légende : Gardien des sapins

et Arsène Ott

Légendes : Prises de vue nocturnes à Aix-en-Provence,

Eléments de scénographie issus de l'exposition "Cadavres exquis" réalisée

par les Rhubarbus – Médiathèque de Strasbourg Centre ville



Sommaire :

Editorial :

« Rendre le possible à nouveau disponible » / *Arsène Ott*

(p. 1)

Avant-programme des Rencontres nationales des bibliothécaires musicaux 2010 à Aix-en-Provence

(p. 5)

Rencontres nationales des bibliothécaires musicaux, Paris 2009 -

« Le temps des cigales » :

5e partie : transcription des interventions du mardi 24 mars 2009 à la Cité de la Musique

(p. 10)

5.1 VALORISER (P. 10)

Présidence de séance : *Arsène Ott*, président de l'ACIM

Allocution de bienvenue

Thibaud Malivoire de Camas, directeur général adjoint de la Cité de la Musique (p. 10)

Les portails musicaux

Marie-Hélène Serra, directrice de la Pédagogie et de la Médiathèque, Cité de la Musique, et *Rodolphe Bailly*, responsable du système d'information et de la numérisation à la Médiathèque de la Cité de la Musique (p. 11)

Guide pratique de la musique

Gilles Vachia, documentaliste, Service d'informations musicales, Cité de la Musique (p. 17)



«Rendre le possible à nouveau disponible»

Centre d'informations et de ressources pour les musiques actuelles (IRMA) (p. 20)

● **Présentation de l'Irma**

Jean-Noël Bigotti, responsable des éditions et du Centres de ressources et de documentation de l'Irma (p. 20)

● **IrmaLinx et la gestion de l'information à l'Irma**

Anne-Lise Lemonnier, chargée du webmarketing à l'Irma (p. 21)

● **RéseauDocs, projet de base de données documentaires musiques actuelles**

Floriane Lotton, chargée de veille documentaire au Centre de ressources et de documentation de l'Irma (p. 23)

La sélection des documents musicaux dans le réseau des bibliothèques de la Ville de Paris

Françoise Bérard, responsable du Service du document et des échanges des Bibliothèques de la Ville de Paris (p. 25)

5.2 PARTAGER (P. 29)

Présidence de séance : *Gilles Pierret*, vice-président de l'ACIM

Un projet international... et national

***Anne Le Lay*, responsable du département Documentation musicale à la Médiathèque musicale de Paris (p. 29)**

Réseaux sociaux et bibliothèques (p. 32)

Table ronde avec la participation de :

Sophie Cornière, responsable de la Bibliothèque Saint-Sever de Rouen

Christine Perrichon, directrice de la Lecture publique du Cher

François Lemarchand, directeur de la médiathèque d'Agneaux

Philippe Diaz, responsable du Cyberlab de la Médiathèque de l'Astrolabe de Melun

Modératrice : *Sophie Cornière*, responsable de la Bibliothèque Saint-Sever de Rouen

Noël en bibliothèque / *Sophie Cornière*

(p. 41)



AVANT-PROGRAMME DES RENCONTRES NATIONALES DES BIBLIOTHÉCAIRES MUSICAUX, AIX-EN-PROVENCE 2010

(sous réserve de modifications bien sûr)

1^{re} journée – Mercredi 31 mars 2010 de 14 h à 18 h

- **Visites de la Cité du livre et de son environnement culturel (en attente de confirmation des lieux et des horaires)**

CITE DU LIVRE, BIBLIOTHEQUE MEJANES
8-10 rue des Allumettes
13090 Aix-en-Provence
<http://www.citedulivre-aix.com/>

GRAND THEATRE DE PROVENCE
380 avenue Max Juvénal - 13100 Aix-en-Provence
<http://www.grandtheatre.fr/>

PAVILLON NOIR
530 avenue Mozart -13100 Aix-en-Provence
Tél. 04 42 93 48 00 | Fax 04 42 93 48 01
<http://www.preljocaj.org/menu.php?lang=fr&m=3&a=1>

THEATRE DU JEU DE PAUME
17, Rue Opéra - 13100 Aix en Provence
Tél. 04 42 99 12 00
<http://www.lestheatres.net/>

- **ACIM – Vie de l'association (horaires à définir selon les horaires de visites)**

**Cité du Livre, Bibliothèque Méjanès
8-10, rue des Allumettes, 13090 Aix-en-Provence.**

- Communications des membres coopérateurs de l'ACIM
(un ordre du jour précis sera communiqué)
 - ◆ Les 25 ans de VDL (14 décembre 2009)
 - ◆ Etc.
- AG de l'ACIM :
 - ◆ Rapports : moral - activité – financier
 - ◆ Renouvellement du Conseil d'administration
- CA de l'ACIM :
 - ◆ Renouvellement du Bureau.



«Rendre le possible à nouveau disponible»

● **20h30 Concert et animation musicale en soirée**

sous réserve de trouver une salle d'accueil auprès du Conservatoire ou d'une autre structure

Proposition à l'étude à ce jour :

- scène ouverte aux bibliothécaires musicaux, sous forme de prestations solo ou d'improvisations collectives : avec appel préalable à contribution musicale auprès des participants aux RNBM ;
- animation précédée d'un concert autour de l'oeuvre du compositeur aixois Darius Milhaud.



2e journée – Jeudi 1er avril 2010

Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme

5, rue du château de l'horloge - BP 647 - 13094 Aix-en-Provence

- 8 h 30-9 h 30 Accueil petit déjeuner
- 9 h 30-10 h 00 Mots de bienvenue (Ville d'Aix-en-Provence, MMSH, ACIM...) Mme Brigitte Marin, directrice de la MMSH ; Patricia Larnaudie, maire adjoint d'Aix-en-Provence délégué à l'Education, aux enseignements artistiques... ou Corinne Prévost, directrice de la Cité du livre ; Arsène Ott, président de l'ACIM.

Institutions locales

- 10 h 00-11 h 00 Vidéothèque d'Art Lyrique et de Danse : place et enjeux d'un fonds vidéo spécialisé dans une bibliothèque publique
Valérie Bedouk, responsable de la VALD, Cité du Livre, Aix-en-Provence
- 11 h 00-11 h 15 Pause
- 11 h 15-12 h 00 Arcade Provence-Alpes-Côte d'Azur, Agence régionale des arts du spectacle, Aix-en-Provence : services et missions, pacabox



«Rendre le possible à nouveau disponible»

Jean-Louis Battistetti, responsable du Centre d'information et de documentation de l'Arcade
<http://arcade-paca.com/>

Conférence

- 12 h 00-13 h 00 Histoire de la compression dynamique audio
Gilles Rettel, formateur
<http://blog.formations-musique.com/index.php?post/2009/04/02/49-sommaire-de-l-histoire-de-la-compression-dynamique-audio>

- 13 h 00-14h30 Pause repas

- 14 h 30-16 h 30 **Ateliers : se mobiliser**
Choix entre 4 ateliers :
 - ◆ **1er atelier : Besoin d'échanger ?**
La coopération professionnelle à l'ère numérique : évolution des outils et des besoins
animateur : Nicolas Blondeau, responsable du département Arts de la Médiathèque de Dole, modérateur de la liste discothecaires_fr

 - ◆ **2e atelier : Besoin de mémoire ?**
Le collectage et sa valorisation
animatrice : Véronique Ginouvès, responsable de la Phonothèque de la Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme, Aix-en-Provence
<http://www.mmsch.univ-aix.fr/mediatheque/>

 - ◆ **3e atelier : Besoin de médiation ?**
Les médiathèques actrices de la musique vivante
animatrice : Edith Anastasiou, Responsable du Service musique de la Médiathèque Louis Aragon, Martigues

 - ◆ **4e atelier : Besoin d'espace ?**
Les usages du public ont sensiblement évolué, le besoin de lieux aussi. La médiathèque n'est plus mono-centrée autour de ses collections ; elles en irriguent l'activité qui ne se résume plus aujourd'hui au prêt. Entre l'espace de travail et celui du lien social, il est temps de repenser les espaces offerts au public et de faire évoluer les outils d'évaluation des activités qui en découlent.
animateur : Frédéric Lemaire, responsable de l'espace musique de la Médiathèque d'Issy-les-Moulineaux – Participation à confirmer

- 16 h 30 à 16 h 45 Pause

- 16 h 45-18 h 15 **Projection du film *Furigraphier le vide, Art et poésie touareg pour le IIIe millénaire, en présence de la réalisatrice***
Hélène Claudot-Hawad, directrice de recherche au CNRS (Institut de recherches et d'études sur le monde arabe et musulman), anthropologue, spécialiste du monde touareg.



«Rendre le possible à nouveau disponible»

Présentation sur le site de l'IREMAM : *Comment être nomade aujourd'hui ? Comment poursuivre la marche qui multiplie les horizons ? Comment occuper le vide ?*

Ces questions douloureuses se posent avec une violence accrue dans les espaces arides du Sahara et du Sahel à l'économie asphyxiée, à la population criminalisée et aux territoires âprement convoités pour leur richesses minières. Pour résister au chaos et au non-sens, pour lutter contre l'ultime dépossession de soi, celle de l'imaginaire, quarante-quatre poètes touareg réunis pendant trois nuits et trois jours en novembre 2006 à Agadez dessinent des parcours sonores libérés des entraves qui immobilisent leur société et réinventent à leur manière les trames du présent.

Un film de Hélène Claudot-Hawad et Nathalie Michaud.

Durée : 55 minutes.

Version originale sous-titrée en français y compris les poésies et les chants. Format DVD avec livret de traduction des poésies et des chants en français.

Co-production : Université de Toulouse-Le Mirail / Portique Nomade.

<http://w3.furigraphierlevide.univ-tlse2.fr/>

➤ 20 h 30 Concert en soirée

Altre Stelle, spectacle au Grand Théâtre de Provence, mis en scène par Juliette Deschamps. Extraits de *Hippolyte et Aricie* (Rameau), *Orphée et Eurydice* et *Armide* (Gluck), *Médée* (Cherubini), *Les Troyens* et *La Mort d'Ophélie* (Berlioz)... Avec la mezzo-soprano Anna Caterina Antonacci et l'orchestre Les Siècles, sous la direction musicale de François-Xavier Roth.

Tarifs : 18 euros pour les adhérents, 36 euros pour les non adhérents

<http://www.grandtheatre.fr/spip.php?article304>

Présentation sur le site du Grand Théâtre de Provence : *Altre Stelle, ou l'Amour qui met en mouvement le soleil et les autres étoiles. C'est une épopée sentimentale d'un genre nouveau, une façon différente de donner à voir et écouter des airs et musiques.*

Révélee par la mythique production des Troyens de Berlioz au Théâtre du Châtelet en 2003, la mezzo-soprano Anna Caterina Antonacci triomphe depuis à La Scala, à l'Opéra de Paris ou à Covent Garden. Seule en scène, elle incarne, ici, avec puissance, violence et émotion les grandes héroïnes de tragédies mises en musique par Rameau, Gluck ou Berlioz.

Phèdre, Armide, Médée ou Didon luttent pour l'amour et combattent pour leur honneur dans la mise en scène ciselée et aérée de Juliette Deschamps, sous la direction fougueuse et précise de François-Xavier Roth.





3e journée : vendredi 2 avril 2010

**Cité du Livre, Bibliothèque Méjanas
8-10, rue des Allumettes, 13090 Aix-en-Provence**

- 8 h 30 – 9 h 00 Accueil café

Musique à l'ère numérique : bilan et perspectives

- 9 h 00-9 h 45 Pratiques culturelles des Français en matière de musique à l'ère numérique
Philippe Coulangeon, chargé de recherche CNRS à l'Observatoire sociologique du changement
- 9 h 45-10 h 30 Les artistes à l'ère numérique : présentation de l'étude « Artistes 2020 : variations prospectives » publiée par l'IRMA et l'ADAMI
Gilles Castagnac, directeur de l'Irma – A confirmer.
<http://www.irma.asso.fr/R-EVOLUTIC-ARTISTES-2020Quel>
- 10 h 30-10 h 45 Pause
- 10 h 45-12 h 45 **Restitution des ateliers** du jeudi 1er avril par les rapporteurs désignés au sein de chaque groupe (une demi-heure par groupe, avec échanges et discussion).
- 12 h 45-14h15 Pause repas
- 14 h 15-16 h 15 Table ronde : Comment les bibliothèques peuvent-elles exister sur la scène numérique ?
Modérateur : Xavier Galaup, directeur adjoint de la Médiathèque départementale du Haut-Rhin

Les services numériques à distance (téléchargement, streaming) : une façon de conquérir de nouveaux publics, de nouveaux usages ou de scier la branche sur laquelle nous sommes assis ? "Est-il pertinent aujourd'hui sur le plan d'une politique documentaire basée sur l'encyclopédisme et le pluralisme de "scier la branche" des collections physiques en misant sur le tout numérique en ligne ?".

Table ronde introduite par :

- ◆ une étude comparée de l'offre musicale enregistrée proposée par les principaux sites de musique en streaming ainsi que par les services numériques à distance destinés aux bibliothèques
Sophie Cornière, responsable de la Bibliothèque Saint-Sever de Rouen, Franck Queyraud, responsable du département multimédia et informatique de la Médiathèque de Saint-Raphaël, et Nicolas Blondeau, responsable du département Arts de la Médiathèque de Dole ;
 - ◆ une présentation du projet de médiation "Archipel, une organologie des musiques actuelles"
Pierre Hemptinne, directeur des collections de la Médiathèque de la Communauté française de Belgique – Participation à confirmer
- 16 h 15-16 h 45 **Synthèse**
Arsène Ott, Président de l'ACIM.



«Rendre le possible à nouveau disponible»

Rencontres nationales des bibliothécaires musicaux, Paris 2009 - « Le temps des cigales » : interventions du mardi 24 mars 2009 à la Cité de la Musique



4.1 VALORISER

□ Allocution de bienvenue

Thibaud Malivoire de Camas, directeur général adjoint de la Cité de la Musique

La Cité de la Musique est très heureuse d'accueillir cette deuxième journée des Rencontres nationales. Le travail de réflexion que vous conduisez dans le secteur des réseaux et des bibliothèques musicales est essentiel pour la Cité de la Musique qui développe elle-même une action dans ce domaine. Notre position est en peu particulière puisque nous sommes un établissement public national avec une mission générale dans le secteur de la musique. Nous ne sommes pas uniquement un lieu de spectacle vivant. Certes, nous avons deux implantations importantes : la Cité elle-même et la salle Pleyel, notre filiale, mais nous essayons d'articuler notre activité de spectacle vivant avec la transmission et l'éducation. Cette activité de transmission est conduite par le biais de notre médiathèque et, aussi, par des captations que nous diffusons sur notre site internet.

Le premier axe de développement est donc la médiathèque de la Cité de la Musique qui offre un service de musique en ligne, accompagné d'outils éducatifs que nous enrichissons un peu plus chaque année. Cette médiathèque est un lieu d'accueil, mais elle rayonne aussi à travers un réseau numérique sur tout le territoire national, par des liens internet sécurisés, avec une cinquantaine de médiathèques qui ont déjà adhéré à ce réseau. Au cours des prochaines années, nous allons, avec le soutien du ministère de la Culture, poursuivre son extension. Notre objectif est de connecter le maximum de médiathèques à travers le pays.

Un autre objectif consiste à relier le portail de la médiathèque avec les collèges et lycées, dans le cadre d'un partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale. Ce projet, qui est pour nous un axe prioritaire, nécessite beaucoup de négociations avec les sociétés de droits : nous sommes en relation, quotidienne ou hebdomadaire, avec la Sacem et la Spedidam pour trouver des réponses aux questions juridiques. Nous sommes très attachés à ce que celles-ci ne fassent pas obstacle à la transmission des savoirs, mission de service public. Il est paradoxal que, à l'heure actuelle, les réseaux privés puissent faire circuler, de manière assez libre sur la toile, énormément de contenus de qualités diverses essentiellement axés sur des objectifs commerciaux et des contenus culturels de pur divertissement, alors que, en revanche, des contenus plus exigeants, avec une véritable valeur éducative, sont si difficiles à diffuser. À titre d'exemple, nous ne pouvons pas actuellement présenter sur notre site internet des extraits musicaux de plus de trois minutes, nous ne pouvons développer notre réseau sécurisé aussi largement que nous le souhaiterions sans avoir des discussions complexes avec la Sacem et la Spedidam. Sans remettre en cause le rôle de ces sociétés de droits, il est impératif de moderniser et d'adapter les règles pour que ce qui compte le plus dans la transmission de certains contenus ne soit pas oublié ou porté au profit d'autres objectifs de développement de réseaux.

J'espère que ces journées permettront d'avancer sur toutes ces questions. Je voudrais aussi souligner le travail important effectué par la direction de la Pédagogie et de la Médiathèque de la Cité de la Musique, sous l'impulsion de Marie-Hélène Serra, puisque nous participons à plusieurs portails



«Rendre le possible à nouveau disponible»

nationaux (le Portail des orchestres français, le Portail de la musique contemporaine, le Portail des spectacles du monde, la Base des instruments de musique des collections françaises) et aussi des projets internationaux (Europeana, le projet européen MIMO, *Musical Instrument Museums Online*). Nous essayons non seulement de développer notre propre outil mais aussi de le mettre en connexion avec les grands projets qui se créent avec l'étranger, au premier rang desquels figure le projet de Bibliothèque numérique européenne qui a fait l'objet d'un colloque européen au Musée du Quai Branly, il y a quelques semaines. Être partie prenante de ces projets est une des priorités de notre établissement.

□ Les portails musicaux

Marie-Hélène Serra, directrice de la Pédagogie et de la Médiathèque, Cité de la Musique, et Rodolphe Bailly, responsable du système d'information et de la numérisation à la Médiathèque de la Cité de la Musique

Nous allons présenter 4 portails, tous dédiés à la musique :

- le portail de la médiathèque de la Cité de la musique et l'élargissement du périmètre de ses utilisateurs avec le réseau extranet ;

et 3 portails thématiques :

- le portail des orchestres français, initié par la Cité de la Musique, en collaboration avec l'Association française des orchestres et la participation des orchestres permanents en France ;
- le portail des spectacles du monde, coordonné par la Cité de la Musique, en collaboration avec plusieurs institutions de diffusion des musiques traditionnelles (Maison des Cultures du monde, Musée du quai Branly, Théâtre de la Ville, Fondation Royaumont, Festival d'Île-de-France, Festival Les Orientales) ;
- le portail de la musique contemporaine, dirigé par le Centre de documentation de la musique contemporaine (CDMC) et réalisé par l'Institut de recherche et coordination acoustique/musique (Ircam), en relation avec des institutions telles que la Cité de la Musique, les Conservatoires nationaux de Paris et de Lyon, la Médiathèque musicale Mahler, l'Ensemble inter-contemporain et bien d'autres organismes œuvrant dans le domaine de la musique contemporaine.

Les portails thématiques

Nous avons créé le portail de la médiathèque de la Cité de la Musique en 2005. À partir de cette expérience qui nous a familiarisés avec les techniques de numérisation et de mise en ligne de la musique et les questions juridiques, nous avons décidé de travailler avec d'autres institutions sur des portails thématiques.

Un portail thématique rassemble des ressources sur un répertoire musical donné. Par exemple, le portail des orchestres français regroupe des informations dans le domaine de la musique symphonique, le portail des spectacles du monde s'intéresse à la diffusion des musiques traditionnelles dans le spectacle vivant en France et le portail de la musique contemporaine, comme son nom l'indique,



«Rendre le possible à nouveau disponible»

concerne les musiques créées après 1945.

Tous ces projets ont une même vocation : il s'agit d'agrèger non pas des contenus mais des métadonnées pour :

- créer des accès fédérateurs à l'ensemble des métadonnées des ressources du domaine ;
- donner une vision globale du domaine ;
- faciliter le repérage des ressources pour les internautes.

Cela signifie, par exemple, qu'un internaute à la recherche de ressources sur les musiques traditionnelles, au lieu d'effectuer plusieurs recherches sur des sites distincts et fragmentaires, bénéficiera d'un accès unique à un ensemble de ressources le plus large possible. Ces portails ont aussi vocation à s'enrichir en s'adjoignant de plus en plus de partenaires.

Pour construire de tels portails, il faut tout d'abord créer un réseau institutionnel : se rassembler entre institutions travaillant sur un même thème. Par exemple, le portail des spectacles du monde a réuni des institutions de spectacle vivant qui ont accepté de travailler ensemble. Cette volonté de travailler ensemble n'était ni forcément naturelle ni acquise.

Sans l'aide considérable de l'État, par le biais des appels à projets annuels de la Mission Recherche et Technologie du ministère de la Culture concernant les plans de numérisation, nous n'aurions pas pu conduire ces projets. Le financement octroyé pour 2007, 2008, 2009 a été un facteur déclenchant. Ce n'est cependant pas le seul moyen qui nous ait été attribué puisqu'au sein même des institutions qui forment ces réseaux, il faut aussi dégager du temps de travail.

Le portail de la médiathèque de la Cité de la Musique²

Conçu initialement comme un outil pédagogique pour le public mélomane fréquentant la Cité de la Musique, il fonctionne en lien étroit avec les salles de concert de la Cité et la salle Pleyel, qui en est une filiale, et avec le musée, ce qui lui accorde une dimension patrimoniale.

Des transpositions de ce modèle, encore unique en France, pourraient sans doute s'opérer dans certaines régions : la bibliothèque jouerait alors le rôle de mémoire d'une institution de spectacle vivant et assurerait la mise en valeur de collections patrimoniales.

Sur ce portail, on retrouve tous les concerts enregistrés dans nos salles, conservés dans le fonds d'archives de la médiathèque, et des outils éducatifs et culturels. Nous avons aujourd'hui une collection d'un millier de concerts audio et vidéo.

Nous valorisons ces collections avec des outils éducatifs. Par exemple, pour les concerts éducatifs programmés les samedis matin pour les familles et les scolaires, nous mettons en ligne, en complément du concert, un dossier pédagogique avec des biographies sur les compositeurs, des textes sur les œuvres... Pour inviter le public à découvrir les œuvres en profondeur, nous proposons les guides d'écoute qui synchronisent l'enregistrement de l'œuvre avec des commentaires, des annotations graphiques sur la partition, des éléments visuels afin de guider l'écoute pas à pas. Ces outils éducatifs, en lien avec les concerts enregistrés, permettent d'établir de nouvelles relations avec notre public sur Internet.

Comment faire en sorte que le public le plus large puisse bénéficier de ces ressources ?

- Des négociations contractuelles ont été menées avec les sociétés de gestion collective des

² <http://mediatheque.cite-musique.fr>



«Rendre le possible à nouveau disponible»

droits (Sacem, Spedidam, Sesam...). Le minimum était d'obtenir l'autorisation de diffuser sur place, ici à la Cité, les musiques que nous enregistrons : l'accès intégral à la médiathèque est gratuit pour le lecteur mais la Cité de la Musique rémunère les ayants droit via les sociétés de gestion collective ;

- Un deuxième périmètre de diffusion est le réseau extranet. Il s'agit d'un Internet sécurisé qui permet de connecter à notre serveur des postes en bibliothèque ou en conservatoire. Nous avons demandé aux sociétés de gestion collective si nous pouvions accorder un accès intégral à toutes nos ressources : la réponse fut positive mais à titre gratuit pour certaines sociétés et payant pour d'autres. Chaque fois qu'un poste est connecté dans une bibliothèque adhérente, nous payons les droits que nous refacturons dans l'abonnement de la bibliothèque ;
- Le troisième périmètre est l'Internet classique avec, pour les internautes, un accès restreint aux concerts (des extraits courts de 3 minutes pour l'ensemble de nos concerts). Pour cela, la Cité verse également des droits aux sociétés de gestion collective.

Pour constituer le réseau extranet, nous avons commencé avec les grandes bibliothèques municipales à vocation régionale (BMVR) qui avaient des départements « Musique » : Toulouse, Montpellier, Marseille... et, ensuite, nous avons contacté des bibliothèques municipales de plus ou moins grandes tailles. Désormais, nous avons des demandes de bibliothèques départementales pour de petites bibliothèques situées en zone rurale. Ces ressources arrivent aujourd'hui dans des bibliothèques de très petite taille, qui n'ont pas forcément les moyens individuellement mais qui les trouvent par les bibliothèques départementales. Nous sommes présents dans une vingtaine de régions et avons réussi à connecter une bibliothèque en Guadeloupe et le pôle des musiques actuelles à la Réunion.



52 bibliothèques réparties dans 20 régions

- Alsace (1)
- Aquitaine (3)
- Auvergne (1)
- Basse-Normandie (1)
- Bourgogne (2)
- Bretagne (1)
- Centre (6)
- Champagne-Ardenne (3)
- Franche-Comté (1)
- Guadeloupe (1)
- Haute-Normandie (1)
- Île-de-France (11, dont 4 à Paris)
- Languedoc-Roussillon (1)
- Midi-Pyrénées (1)
- Nord-Pas-de-Calais (1)
- Provence-Alpes-Côte d'Azur (5)
- Pays de la Loire (1)
- Picardie (3)
- La Réunion (1)
- Rhône-Alpes (7, dont 4 à Lyon)

Le portail des orchestres français³

C'est un portail de musiques symphoniques ou, de façon plus générale, de musiques jouées par des orchestres permanents. Il s'agissait de créer une vitrine numérique à l'échelon français et faire en sorte que les orchestres trouvent les moyens, via le plan de numérisation du ministère, de traiter leurs archives, souvent dans un état de conservation critique. Mais ce n'est pas seulement un projet de conservation, c'est aussi un projet de diffusion sur les réseaux.

Pour pouvoir créer ce type de portail, il faut trouver une perspective générale afin de rassembler les grands orchestres de toutes les régions. L'approche éditoriale de ce portail est la démonstration de la

³ www.viedesorchestres.fr



«Rendre le possible à nouveau disponible»

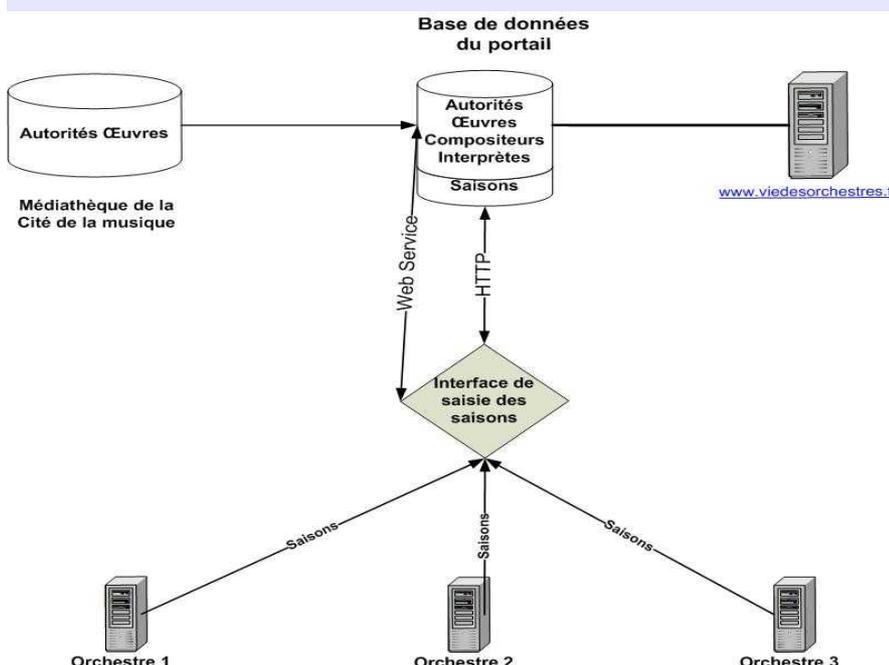
vitalité des orchestres français à travers leur programmation. En point de départ, nous avons rassemblé toutes les saisons musicales des orchestres afin de donner une image de l'événementiel depuis les années 70. C'est à partir de cette base de données événementielle qu'il est possible d'écouter les archives.

Ce portail rassemble aujourd'hui une centaine d'archives (audio, vidéo, notes de programmes), mais aucun son n'est encore accessible sur Internet car le dossier juridique est en cours de négociation. Un conseil : surtout ne vous arrêtez pas aux problèmes juridiques, développez au maximum les points techniques et éditoriaux, menez le dossier juridique en parallèle (il sera de toute manière très long) et lorsque les droits seront acquis, il ne vous restera plus qu'à ouvrir l'accès ! Il ne faut surtout pas faire l'inverse.

Nous avons numérisé les notes de programmes papier qui étaient dans les archives ou récupéré leur version informatique. Un agenda permet la consultation de la saison en cours.

Les archives ainsi réunies permettront de comparer différentes interprétations de la même œuvre.

Une interface web permettra à chaque orchestre, lors de la conception de sa saison annuelle, de saisir les données. La base de données des événements du portail sera ainsi enrichie et offrira la possibilité de créer des liens entre les notices des enregistrements et les saisons.



Le portail des spectacles du monde⁴

Il s'agit des archives (audio, vidéo, photos, programmes) de spectacles programmés par quatre grandes institutions parisiennes (le Théâtre de la Ville, la Maison des Cultures du monde, le Musée du Quai Branly, la Cité de la Musique) qui invitent des artistes représentant les traditions du monde. Ce réseau s'est étendu cette année à la Fondation Royaumont, au Festival Les Orientales, au Festival d'Île-de-France, et pourra dans le futur accepter d'autres membres qui travaillent dans ce domaine.

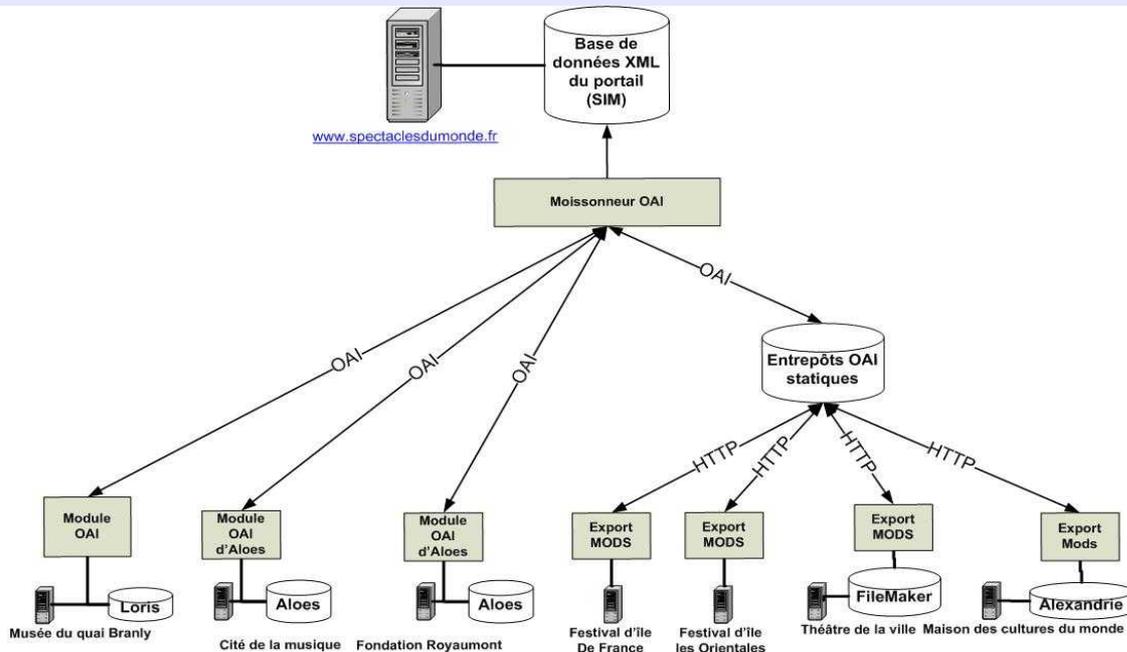
Comment créer un accès unique à un ensemble de ressources dispersées entre plusieurs institutions ?

⁴ www.spectaclesdumonde.fr



«Rendre le possible à nouveau disponible»

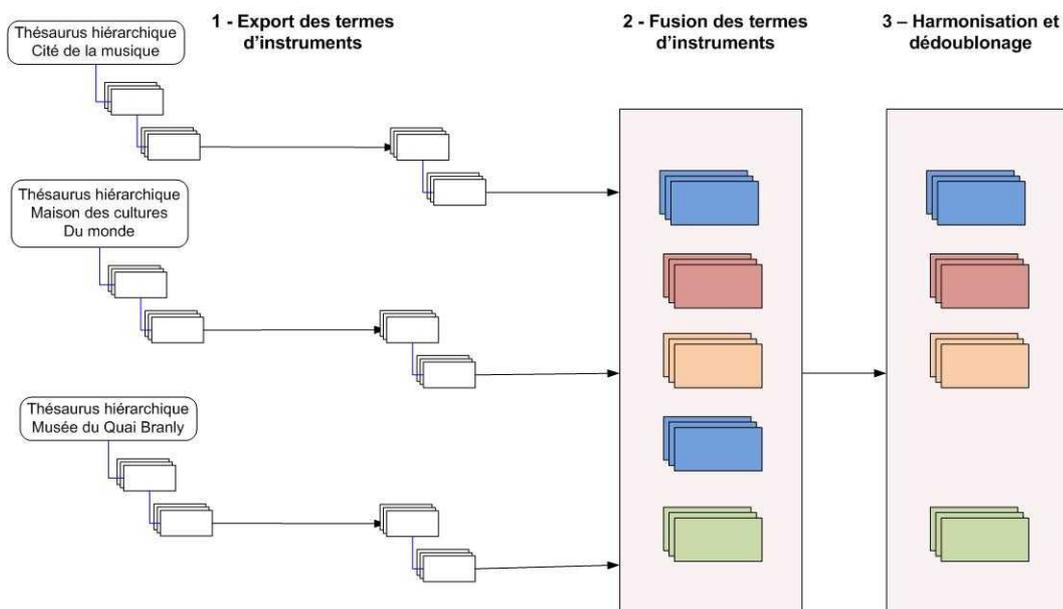
On peut par exemple mettre en place un moissonnage OAI, créer une interface géographique, avec Googlemaps, pour pouvoir circuler dans les notices, proposer une navigation à facettes. Reste aussi à établir des vocabulaires communs de façon à ce que la recherche puisse fonctionner correctement.



La difficulté pour aboutir à la création d'un vocabulaire commun provient du fait que les thésaurus initiaux ont été créés par des spécialistes du même domaine mais dans des institutions différentes. Nous avons créé des listes communes d'instruments, de peuples, de termes géographiques, au sein du portail.



Etapes de production de la liste d'instruments



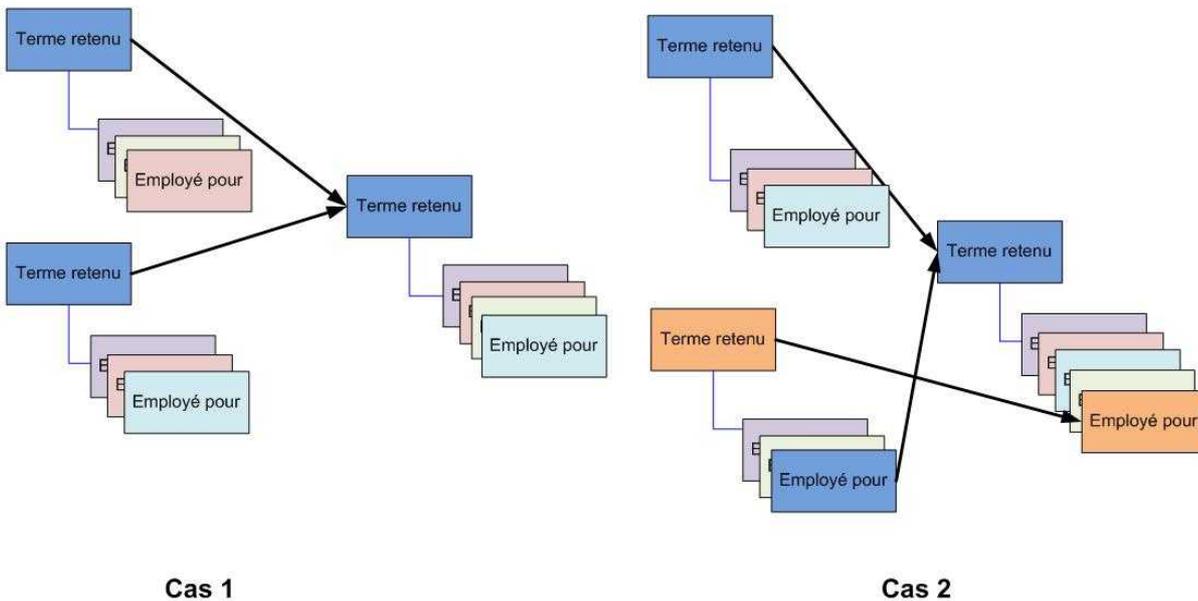


«Rendre le possible à nouveau disponible»

Par exemple, pour la liste des instruments, on commence par exporter le sous-ensemble correspondant aux instruments dans chacun des thésaurus des trois institutions. Ensuite on fusionne tous les termes, en supprimant la hiérarchie, puis on procède à un dédoublonnage et à une harmonisation de la liste.



Harmonisation et dédoublonnage



Nous nous retrouvons alors face à plusieurs cas possibles (ici, deux) :

- Un cas simple : si on se retrouve avec 2 termes « retenus » identiques, il suffit de garder le terme « retenu » et fusionner les « employé pour » (cas 1) ;
- Mais dans une institution, on peut avoir un terme « retenu » qui dans l'autre est « employé pour ». Il faut alors faire un choix pour savoir lequel sera définitivement retenu (cas 2).

Nous avons dû concevoir un outil logiciel, passer d'expert en expert, pour arriver à cette harmonisation et à ce dédoublonnage.

Aujourd'hui, le portail fonctionne et les questions juridiques se sont réglées facilement car les institutions avec lesquelles nous avons travaillé avaient déjà des sites avec de la musique en ligne.

La vocation du portail est de fédérer l'accès aux ressources, mais ce n'est pas un portail qui réunit des contenus. L'idée est de permettre une recherche sur toutes les métadonnées du portail, de proposer ensuite la consultation d'un extrait (vidéo, audio) ou d'une photo. Pour en savoir plus ou consulter plus, il faut rebondir sur les sites des institutions.

Un aspect très intéressant de cette expérience : en rassemblant nos ressources, nous avons constaté à quel point nos programmations étaient complémentaires et nous obtenons ainsi une représentation assez large des cultures du monde, qui ne va cesser de s'enrichir à l'avenir grâce au mécanisme dynamique qui moissonne les nouvelles notices de spectacles enregistrés.



«Rendre le possible à nouveau disponible»

Le portail de la musique contemporaine⁵

Ce projet est dirigé par le CDMC et l'Ircam, avec la participation de la Cité de la Musique.

Son objet est de fédérer autant de ressources que possible provenant des institutions qui travaillent dans le domaine de la musique contemporaine.

Le portail utilise le protocole OAI. Sa particularité est de rassembler des notices de nature extrêmement variée (des documents physiques avec ou sans représentation numérique, des descriptions d'événements passés ou futurs, des adresses d'organismes, des biographies, des notices d'œuvres) : un total actuel de 120 000 notices.

En ce qui concerne la Cité de la Musique, les notices proviennent de 3 bases de données différentes (le guide pratique du musicien, le catalogue et la base de la programmation musicale de la Cité qui contient les saisons à venir).

À partir de l'affichage d'une notice, on peut par exemple rebondir sur le site d'une institution partenaire et lancer une vidéo.

En fonction des droits négociés par chacune des institutions, vous avez accès à plus ou moins de contenus en ligne. Une bonne nouvelle : le CDMC a mené une négociation avec la Spedidam, qui a permis de rémunérer les ayants droit via un forfait annuel payé par le CDMC, moyennant une contribution de chaque institution. Le porteur de projet a été mandaté par les partenaires pour mener la négociation auprès des sociétés de gestion collective. C'est le premier portail qui a réussi à mener à terme ce type de négociations, qui sera appliqué aussi pour le portail des orchestres français.

D'autres portails sont actuellement en cours mais non visibles pour l'instant : le portail des instruments de musique présents dans les collections françaises et un portail de même nature à l'échelon européen (MIMO, *Musical Instrument Museums Online*).

Guide pratique de la musique

Gilles Vachia, documentaliste, Service d'informations musicales, Cité de la Musique

Le service d'informations musicales de la médiathèque de la Cité de la Musique est une boîte à outils à destination des musiciens, mais aussi de tous ceux qui travaillent dans l'orbite de l'enseignement et de la pratique de la musique, de l'information aux métiers de la musique (les enseignants, les étudiants, les parents, les médiateurs et tous les passeurs dont les bibliothécaires que vous êtes).

Cette boîte à outils est constituée d'informations regroupées sur le portail de la médiathèque (rubrique : le guide pratique de la musique)⁶.

⁵ www.musiquecontemporaine.fr

⁶ <http://mediatheque.cite-musique.fr>



«Rendre le possible à nouveau disponible»

Les deux principales sources d'informations en ligne sont, d'une part, les bases de données et, d'autre part, les fiches pratiques.

Les bases de données

Je passerai rapidement sur les bases de données car je suppose que beaucoup d'entre vous les connaissent déjà. Leur forme papier a été complètement abandonnée car Internet est un outil formidable de transmission. Elles constituent le pilier de notre boîte à outils : recensement des conservatoires et écoles de musique, stages de musique, ateliers de musique, métiers de la musique, concours nationaux et internationaux, édition musicale française classique. Sur ce dernier point, nous avons été sollicités pour éditer un *Guide du disque classique*, paru en 2005. C'est un outil extrêmement important pour ceux qui cherchent à se retrouver dans la jungle du disque classique.

Ces bases de données sont mises à jour quotidiennement. Les informations périmées sont évacuées de nos bases de données et remplacées par d'autres. Nous exerçons un important travail de veille et ne nous contentons pas de faire du « copier/coller », mais mettons en perspective toutes les informations pour les rendre visibles et aider les internautes à s'y retrouver.

Je vous propose un zoom sur les stages de musique car c'est un de nos chantiers actuels. Le mois de mars est un moment privilégié pour la consultation des stages de musique, l'essentiel des académies et master classes se déroulant l'été. À l'heure actuelle, nous avons recensé environ 1 100 stages et nous devons arriver, courant avril, à 1 500-2 000 stages en France ainsi qu'à l'étranger.

La recherche multicritères porte non seulement sur les stages de musique mais aussi sur ceux qui s'inscrivent dans son environnement, comme la gestion culturelle ou des stages de pédagogie musicale... Une fois la période du stage écoulée, l'information est mise dans les archives et n'est plus visible en ligne.

Nous transmettons l'information en la commentant un minimum car les informations, nombreuses, doivent être traitées rapidement.



«Rendre le possible à nouveau disponible»

Les fiches pratiques

Dès 1995, à la création de ces bases de données, nous nous sommes aperçus que ces informations méritaient d'être contextualisées par des fiches pratiques, afin de valoriser les bases de données et de mieux rendre compte de thèmes propres à des domaines précis.

Nous avons commencé par créer des fiches pratiques relatives aux métiers de la musique et aux formations aux métiers de la musique, par grands domaines.

À titre d'exemple, dans la fiche qui concerne les formations aux musiques de jazz ou improvisées (voir ci-dessus), nous trouvons tous les conservatoires qui dispensent un enseignement du jazz, avec une focale spécifique sur le Conservatoire national supérieur de Paris qui est le seul établissement supérieur à dispenser une formation de ce type. Nous avons toujours un lien avec nos bases de données : ici les rubriques « stages et master classes » ou « concours et tremplins ». Nous y trouvons également une entrée spécifique sur l'enseignement du jazz. Lorsqu'il nous paraît intéressant d'évoquer d'autres institutions ou certains dossiers, nous faisons des liens comme c'est le cas ici pour « Vivre du jazz », une étude réalisée par Pascal Anquetil pour le centre d'information du jazz.

Nous utilisons également les outils et archives de la médiathèque : entretiens filmés et extraits d'interviews de certains musiciens qui parlent de leur formation ou de leur approche du métier de jazzman. Tous ces entretiens sont menés dans un esprit de sympathie – au sens musical du terme – entre l'interviewer et le musicien interviewé.

Au début de mon intervention, j'ai cité trois thématiques : l'enseignement, la pratique et la formation aux métiers de la musique. Un chapitre concernant l'enseignement de la musique évoque la réforme actuelle de l'enseignement initial avec notamment un texte sur le schéma d'orientation pédagogique ainsi que le Cycle d'enseignement professionnel initial dans les conservatoires (Cepi). Nous avons, hors conservatoire, réalisé quelques fiches sur la place de la musique dans l'enseignement général avec une fiche spécifique sur l'option facultative de la musique au baccalauréat et, plus spécialement, une fiche sur la chanson à cette épreuve facultative, pour laquelle nous avons utilisé les archives de la médiathèque (enregistrements de chansons et d'images).

Le nombre de ces fiches pratiques varie selon le sujet. Pour les pratiques amateurs, par exemple, l'essentiel est que les musiciens amateurs puissent jouer et nous leur donnons les clés pour trouver les bons interlocuteurs.



«Rendre le possible à nouveau disponible»

Nous nous sommes rapidement aperçus que l'enseignement, les pratiques musicales, les métiers demandaient un passage obligé par la professionnalisation. Nous avons ainsi développé, depuis 2008, deux séries de fiches pratiques : l'une sur la professionnalisation et la gestion de carrière du musicien (licence d'entrepreneur de spectacles, conventions collectives du spectacle et de l'animation...) et une autre sur le droit et l'économie de la musique (art. 7121, point 1 à 8 du Code du travail, Code de la propriété intellectuelle...).

Au total, 90 fiches pratiques sont classées dans cinq thèmes. Un index permet par ailleurs de retrouver à partir d'un terme, une fiche pratique, une partie de fiche pratique ou une base de données. Par exemple, le terme « Hadopi » renvoie à une fiche pratique, plus généralement consacrée à l'article 122.5 du Code de la propriété intellectuelle, qui concerne la copie privée et le téléchargement.

Pour ma part, cela fait très longtemps que je bourlingue dans la musique, nous faisons ici un travail passionnant ; je suis très heureux de vous en avoir présenté une partie : *le Guide pratique de la musique*.

□ Centre d'information et de ressources pour les musiques actuelles (IRMA)

■ Présentation de l'Irma

Jean-Noël Bigotti, responsable des éditions et du Centre de ressources et de documentation de l'Irma

L'Irma est un centre de ressources national au même titre que HorsLesMurs (centre national de ressources des arts de la rue et des arts de la piste), le Centre national du Théâtre, le Centre national de la Danse, le Centre national des Variétés, de la Chanson et du jazz et la Cité de la Musique.

Nous sommes missionnés par le ministère de la Culture pour former, informer, renseigner dans le secteur des musiques actuelles (les musiques populaires, au sens le plus large : rock, chanson, jazz, variétés, techno, musiques du monde, etc.).

Nous avons différents types d'activités, mais celles qui concernent plus directement votre secteur d'activité sont :

- un département formation qui concerne essentiellement la professionnalisation du secteur, avec des formations du type « profession entrepreneur de spectacles », « producteur de disques », « les contrats de la musique », « le statut de l'artiste »... ;
- un département édition qui a réalisé des ouvrages concernant également la professionnalisation du secteur. Outre *L'Officiel de la musique*, bible emblématique de l'Irma, nous éditions aussi d'autres publications comme des guides-annuaires sur le hip hop ou les musiques urbaines (*Le Réseau*), les musiques du monde (*Planètes musiques*) et *Jazz de France*. Nous publions aussi des guides thématiques concernant les différents métiers à même de structurer le secteur des musiques actuelles, comme *Je monte mon label*, *Profession entrepreneur de spectacle*, *Les contrats de la musique*, *L'édition musicale...*, des ouvrages permettant de recenser toutes les informations dans ce domaine.

Nous sommes membres du CA de l'ACIM et nous en sommes très heureux car cela nous permet de



«Rendre le possible à nouveau disponible»

rencontrer des professionnels avec lesquels nous avons des méthodologies et réflexions communes sur la transmission et la valorisation de l'information, problématiques qui sont au cœur de nos métiers.

■ Irmalinx et la gestion de l'information à l'Irma

Anne-Lise Lemonnier, chargée du webmarketing à l'Irma

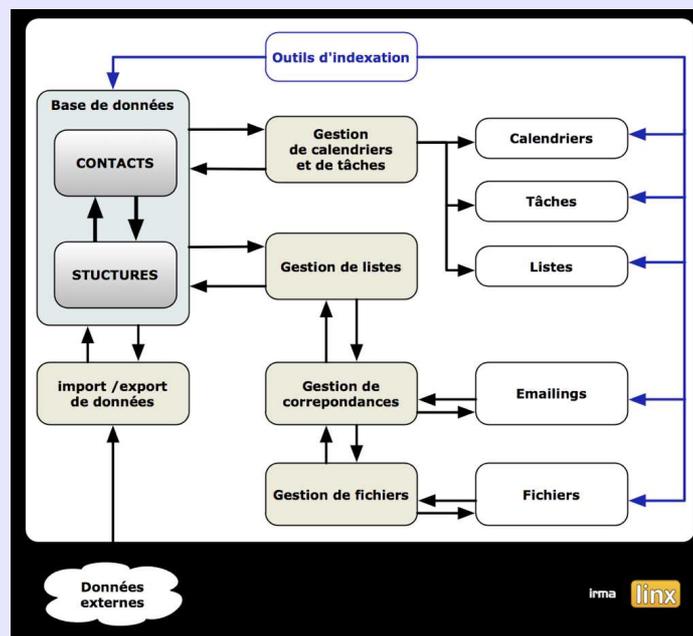
Depuis 1986, notre principe de fonctionnement est demeuré inchangé, à savoir la collecte, l'analyse, l'évaluation, la mise en forme et la diffusion de l'information. L'Irma joue un rôle de mutuelle et construit son système d'information pour accompagner la reconnaissance, la structuration et la professionnalisation du secteur des musiques actuelles. Cette mutualisation doit proposer de nouveaux outils afin de répondre aux besoins spécifiques de chacun dans la gestion quotidienne de ses relations professionnelles.

Les différents outils

- *L'Officiel de la musique* : une sélection de 25 000 contacts ;
- la base de données de l'Irma : près de 60 000 contacts ;
- un accès en ligne aux données de l'Irma : *Le Répertoire* et le Woffi : 50 000 contacts.

Un partenariat stratégique

Nous avons établi un partenariat avec la société Bob (el Web), qui réalise d'ores et déjà des solutions dédiées aux producteurs de spectacles, « BobProd » et « BobCie », pour développer Irmalinx, un outil adapté aux besoins de nos utilisateurs. Sa finalité est de pouvoir stocker à la fois le carnet d'adresses personnel de l'utilisateur et les fichiers de contacts et la base de données fournis par l'Irma. L'outil sera livré avec la base de données de l'Irma et la possibilité pour l'utilisateur d'importer les contacts et les fiches structures. Celui-ci pourra, par la suite, utiliser cet annuaire pour communiquer avec les différents interlocuteurs, les qualifier et gérer quotidiennement ses contacts.





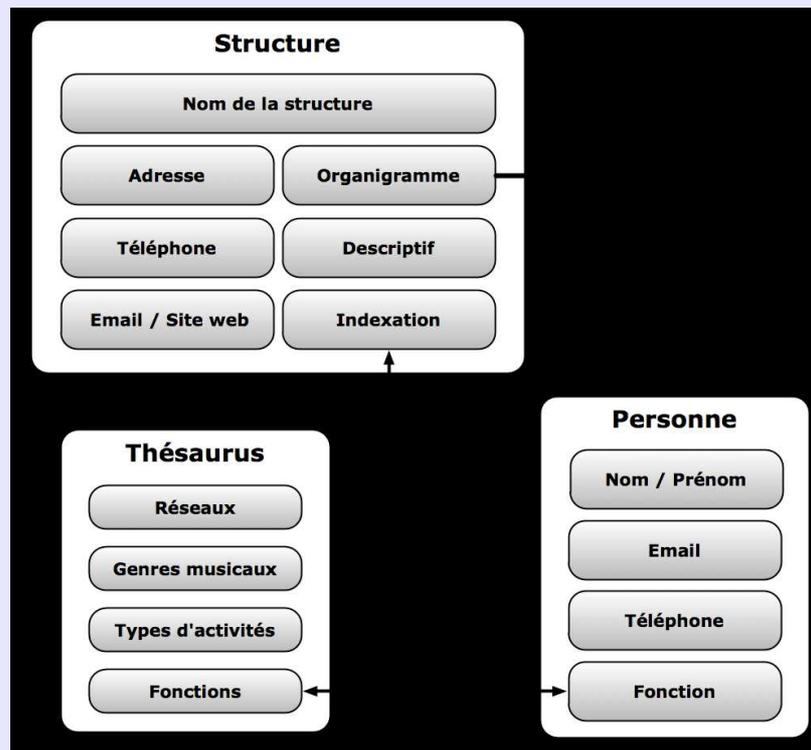
«Rendre le possible à nouveau disponible»

La base de données de l'Irma contient les contacts structures, un outil d'indexation avec la gestion des calendriers des tâches, des gestions de listes et des correspondances qui pourront être gérées en interne (une boîte courriel intégrée permettra d'adresser les différents contacts via l'application).

Irmalinx est une application web qui sera disponible sur abonnement. L'utilisateur pourra importer des contenus directement depuis la base de données de l'Irma, mais, par la suite, il pourra aussi se connecter à d'autres bases de données et importer d'autres fiches de contacts.

Irmalinx en détail

Toutes les structures définies dans la base actuelle de l'Irma et signalées dans la version papier de *l'Officiel de la musique* sont rattachées à des personnes et développées à l'aide d'un thésaurus. Des équivalences permettront d'éviter le doublonnage entre les contacts et les fiches structures qui seront importés depuis l'Irma via l'outil et les données de l'utilisateur.



Les informations provenant de l'Irma sont fournies pré-indexées. L'utilisateur choisit d'utiliser ou non ces mots-clés dans sa propre base de données. Il peut aussi ajouter des indexations en fonction de ses besoins et créer ses propres mots-clés. Il pourra créer et nommer des paniers avec toutes les structures qui l'intéressent ou des paniers de contacts pour gérer des e-mailings d'une centaine de contacts.



«Rendre le possible à nouveau disponible»

■ RéseauDocs, projet de base de données documentaires musiques actuelles

Floriane Lotton, chargée de veille documentaire au Centre de ressources et de documentation de l'Irma

RéseauDocs⁷ est une plateforme de mutualisation des données documentaires liées à la gestion de projets culturels.

Base de données nationale, elle permet de rechercher des documents dans un réseau de centres et de lieux ressources en musiques actuelles.

Le projet a été lancé il y a presque deux ans par quatre partenaires :

- la Cartonnerie, salle de spectacles à Reims ;
- le Centre national de la chanson, des variétés et du jazz (CNV) à Paris ;
- le Réseau Ressources, association qui fédère les lieux ressources en musiques actuelles ;
- l'Irma.

RéseauDocs contient **différents types de documents** (états des lieux, mémoires, ouvrages, rapports). Cette base de données ne contient pas de documents sonores. Elle peut aussi donner accès à ces documents sous leur forme numérisée, lorsqu'elle existe, et sous réserve de l'obtention des droits.

Les thèmes contenus dans RéseauDocs concernent entre autres :

- les politiques culturelles ;
- le droit d'auteur ;
- la gestion administrative d'une structure.

Nous avons travaillé sur une **indexation commune** des documents à partir de 4 micro-thésaurus :

- le rayonnement : international, national, territorial ;
- le territoire concerné : le monde, un pays, une région, un département ;

(Ces deux catégorisations permettent, lors d'une recherche avancée, de retrouver tous les états des lieux concernant des régions ou des départements donnés)

- les secteurs d'activité : par exemple, spectacles (musique populaire, musique écrite, danse, art de la rue, théâtre, autres spectacles) ou enregistrements (enregistrements sonores, enregistrements audiovisuels, cinéma...);
- les mots-clés classés en plusieurs catégories : économie, structure du marché, esthétique, patrimoine, sociologie, politique culturelle...

⁷ <http://www.reseaudocs.org>



«Rendre le possible à nouveau disponible»

Plate-forme Internet de mutualisation des données documentaires en musiques actuelles

RéseauDocs

RÉSEAU RESSOURCE | IRMA | CNV | LA CARTONNERIE

Accueil

Sélection de la langue: Français

Se connecter

Recherche simple | Recherche multi-critères | Recherche par termes | Interrogation externe

Vous pouvez lancer une recherche portant sur un ou plusieurs mots (titre, auteur, éditeur, ...).

tout type de document

Rechercher Aide

Titres Auteurs Editeurs
 Collections Sous-collections Catégories
 Résumé et notes Tous les champs

Catégories

Territoire concerné: Rayonnement | Secteur d'activité | Mots-clés

International National Sans distinction
 Territorial

Vous n'avez pas d'idée pour chercher ? Entrez dans la bibliothèque...

La recherche peut être simple ou par mots-clés. La notice du livre s'affiche ainsi que sa localisation.

Sélection de la langue: Français

Se connecter

Sociologie > Création artistique

Affiner la recherche Interroger des sources externes

10 ans de création pour ensembles à vent / Ariam Île de France
 100% remixeurs / François Millet

Public

Titre : 100% remixeurs
 Type de document : texte imprimé
 Auteurs : François Millet, Directeur de publication: Christophe Chiappa, Auteur
 Editeur : Music Business Consulting (Paris - France)
 Année de publication : 2002
 Collection : Collection 100 %
 Importance : 144 p.
 Présentation : ill. en noir et en coul.
 Format : 17x22 cm
 ISBN/ISSN/EAN : 978-2-912999-05-4
 Prix : 27 €
 Langues : Français (fre)

Rayonnement: National
 Territoire concerné: Monde/Europe/France
 Secteur d'activité: 03-ENREGISTREMENT-03-01-Enregistrements-sonores
 Secteur d'activité: 04-SPECTACLE-04-01-Musiques-populaires

Catégories :
 Mots-clés: Sociologie.Création artistique
 Mots-clés: Esthétique, histoire, patrimoine.Musiques actuelles et amplifiées.Musiques électroniques
 Mots-clés: Technique.Enregistrement sonore
 Mots-clés: Législation culturelle.Droit d'auteur

« Un peu de mystère ne nuit pas à la création, certes, mais n'est-il pas temps d'essayer de la rendre accessible ainsi que ceux qui la diffusent.
 « Marre des clichés du type artistes maudits, producteurs à cigare, éditeurs obscurantistes, attachées de presse écrivelines ». Livre à chacun de nous pour que cet état de fait change. Il suffit de lever un voile sur ces zones d'ombre, de modifier cet inventaire loin des réalités. C'est justement cette réalité complexe que nous proposons de décrypter en essayant de mettre en place les nouvelles interfaces de la création.
 Cet ouvrage présente cent remixeurs français "potentiels", tout en remettant ce procédé technique, qui peut révéler de réelles créations artistiques, dans une perspective historique et philosophique, dans son contexte économique et son cadre légal.

Exemplaires

Code barre	Cote	Support	Localisation	Section	Disponibilité
CAR0067	54.MUS	Texte imprimé	Cartonnerie - 51	Cartonnerie	Disponible

1997-2007: Le Grand Mix à Tourcoing / Le Grand Mix



«Rendre le possible à nouveau disponible»

La recherche peut également s'effectuer par localisation.

Le **logiciel** utilisé est PMB (PhpMyBibli), logiciel libre et professionnel.

Les **publics** concernés par RéseauDocs sont des journalistes, des étudiants, des chercheurs, des élus, des responsables culturels et l'ensemble des chargés de ressources qui alimenteront la base ou l'utiliseront uniquement pour faire des recherches.

Les **objectifs** de RéseauDocs sont de :

- faciliter l'accès aux données concernant les musiques actuelles et la gestion de projets culturels;
- faire connaître et promouvoir les fonds locaux par une visibilité accrue des fonds des associations ou des lieux ressources régionaux qui ne mettent pas forcément leurs fonds documentaires en ligne ;
- partager le travail et gagner du temps (à partir de la création d'une notice, chaque établissement ajoute son exemplaire) : ce temps gagné peut être utilisé à faire de la médiatisation pour cet outil ou réaliser d'autres produits documentaires ;
- valoriser le travail du documentaliste.

Planning

Le groupe de travail, constitué par les quatre partenaires, termine actuellement la phase de test et d'alimentation de la base.

Le lancement officiel se fera début juin 2009. Nous accueillerons alors les nouveaux lieux ressources en musiques actuelles qui souhaitent participer à ce projet et y inclure leurs fonds. Sont d'ores et déjà annoncés : Avant-Mardi (Toulouse), Tremolino (Rennes), Le Garage électrique (Montpellier), Le Jardin moderne (Rennes).

La sélection des documents musicaux dans le réseau des bibliothèques de la Ville de Paris

Françoise Bérard, responsable du Service du document et des échanges des Bibliothèques de la Ville de Paris

Le travail de sélection des documents dans le réseau des bibliothèques municipales parisiennes existe depuis de nombreuses années et a déjà fait ses preuves. Je le présenterai, ici, dans une optique d'évolution.



«Rendre le possible à nouveau disponible»

La musique dans le réseau des bibliothèques municipales parisiennes

Le réseau des bibliothèques de la Ville de Paris est constitué de :

- 70 bibliothèques municipales, généralistes ou spécialisées ;
- 35 secteurs musicaux, encore appelés discothèques de prêt, même s'ils tendent de plus en plus à devenir des bibliothèques ou des médiathèques musicales :
 - 5 pôles musicaux disposent de collections plus nombreuses et plus diversifiées, sur tous supports ;
 - une réserve centrale qui constitue un département du Service du document et des échanges, un des services centraux du Bureau des bibliothèques qui est chargé de la coordination des collections (politique documentaire, circuit de traitement des documents) : la réserve centrale accueille des documents (pour la musique, CD et partitions) de moindre actualité, à plus faible rotation, mais que le public continue de demander, et elle les prête ainsi à tous les usagers parisiens, en différé, par l'intermédiaire des bibliothèques du réseau;
 - une bibliothèque à composante patrimoniale : la Médiathèque musicale de Paris.

Des collections riches

Les collections de prêt représentent 635 000 documents musicaux sur tous supports dont 550 000 phonogrammes correspondant à 120 000 titres (16 % de l'ensemble des collections du réseau). Ces collections musicales sont régulièrement enrichies (taux de renouvellement de 9 %).

Les emprunteurs

Le nombre d'emprunteurs de CD reste assez faible pour la population parisienne : environ 15 % du nombre total des inscrits (l'emprunt des CD est payant dans les bibliothèques de la Ville de Paris, contrairement à celui des livres qui est gratuit). Le nombre de prêts de CD est en baisse mais reste cependant à un bon niveau relatif (près de 2 millions de prêts de CD représentant 22 % du total des prêts du réseau) et leur taux de rotation est élevé (4,2 pour un taux moyen sur l'ensemble des supports aux environs de 3).

Le cadre de la sélection : la politique documentaire

L'organisation de la sélection des documents musicaux s'inscrit aujourd'hui dans un travail de formalisation de la politique documentaire, travail en cours avec l'ensemble du réseau.

Il a pour objectif :

- de formuler une charte documentaire pour l'ensemble du réseau, déclinée par secteur géographique et par établissement, à partir d'un état des lieux très détaillé et d'une analyse de l'existant ;
- de traduire cette charte en plans de développement détaillés par domaine, avec la prise en compte de l'ensemble des supports pour chacun d'eux.

Parmi les groupes de travail qui se sont constitués, un groupe musique, piloté par Gilles Pierret, a en charge une réflexion intégrant les supports physiques ou immatériels liés à la musique : nous nous plaçons donc bien dans l'optique d'une bibliothèque musicale.



«Rendre le possible à nouveau disponible»

Ce groupe a proposé des orientations générales qui vont dans le sens d'une valorisation de l'offre existante et d'une évolution vers une offre et des services nouveaux :

- réajustement de la répartition des CD par genres, en augmentant de manière significative la part de la chanson francophone ;
- diversification des supports et augmentation de la part des DVD musicaux, avec un objectif de 10 % des collections musicales ;
- répartition concertée des acquisitions pour les autres supports (livres et périodiques musicaux), s'appuyant en particulier sur les pôles musicaux, dont il est proposé d'augmenter le nombre pour une meilleure couverture du territoire parisien ;
- développement des ressources en ligne en s'appuyant sur les ressources existantes sur le web, en développant une sithèque et en expérimentant des offres de musique dématérialisée sur place et en ligne. Des questions centrales se posent à nous concernant l'appropriation de ces ressources électroniques par les professionnels, l'intégration de ces offres nouvelles dans les pratiques professionnelles et la nécessité d'accompagner ces mutations par des programmes de formation (journées d'étude, séminaires au sein du réseau).

L'organisation de la sélection

Elle s'appuie sur la mutualisation des connaissances, appuyée sur l'ampleur du réseau parisien (850 bibliothécaires pour les bibliothèques de prêt).

La sélection est assurée par 12 commissions d'écoute, par genres musicaux : musiques du monde - reggae-rap - chanson française - jazz et blues - rock et soul - musiques électroniques - musique classique et contemporaine - musiques nouvelles - musiques de film - musiques fonctionnelles - textes enregistrés - musique pour enfants.

Les deux dernières commissions vont sans doute rejoindre d'autres disciplines (littérature, sciences, etc. pour les textes enregistrés, et bibliothèques jeunesse pour la musique pour enfants). Les 10 premières commissions vont s'élargir à la sélection de l'ensemble des documents, qu'ils soient physiques ou immatériels.

Ces commissions sont composées de discothécaires de l'ensemble du réseau (une centaine de personnes au total, tous grades confondus) qui participent de façon très active et apportent toutes leurs compétences. Lieux de débats, de discussions et d'échanges autour des nouveautés musicales, elles se réunissent chaque mois au Service du document et des échanges.

Le fonctionnement de la sélection

Dans la mesure où il n'existe pas d'outils discographiques (pas de *Disques Hebdo*, pas d'équivalent d'Electre), le mode de sélection va faire une part large à la veille par le dépouillement systématique de revues spécialisées et l'utilisation de ressources disponibles sur Internet.

Un autre mode important de sélection est l'écoute et l'analyse de CD que nous recevons en service de presse ou qui sont acquis par le Service du document et des échanges à la demande des participants aux commissions.



«Rendre le possible à nouveau disponible»

La liste de sélection

Le produit du travail des commissions d'écoute constitue la *liste de sélection*, base de données bimensuelle, véritable discographie analytique des nouveautés musicales. Elle est destinée à aider les établissements du réseau dans le choix de leurs acquisitions et sert de base aux achats groupés effectués par le Service du document et des échanges, qui représentent plus de 70 % des acquisitions de CD réalisées par le réseau. Une partie de cette liste, appelée *Presto*, mentionne les incontournables, traités très rapidement et livrés aux établissements dans un délai de 10 à 12 jours après commande.

Depuis mi-mars 2009, cette sélection est en ligne sur notre portail⁸.

Valorisation de la sélection

Les prolongements de cette liste de sélection sont :

- l'élaboration de discographies de base pour aider à la constitution de fonds dans des discothèques de petite taille ;
- l'élaboration de discographies ponctuelles selon l'actualité phonographique (par exemple, le Mexique, lors du Salon du Livre de Paris), qui se trouvent également sur notre portail ;
- publication annuelle des coups de cœur des discothécaires ;
- organisation de matinées musicales thématiques durant lesquelles les commissions présentent les documents sélectionnés dans leur domaine.

Au-delà de la sélection : les partenariats

Nous sommes en train de mettre en œuvre un certain nombre de partenariats avec :

- la médiathèque de la Cité de la Musique : l'extranet est en cours d'installation dans deux de nos établissements (la Médiathèque musicale et la bibliothèque Marguerite Yourcenar) ;
- les Quartz, jury de musiques électroniques : la commission « musiques électroniques » participe à la sélection du Quartz 2009 ;
- le centre musical Barbara-Fleury Goutte d'Or, nouvelle scène de musiques actuelles à Paris ;
- les Trois baudets.

Au-delà d'une meilleure connaissance mutuelle, nous envisageons des animations dans les bibliothèques où les artistes pourraient venir faire des concerts et rencontrer le public, car nous percevons nos bibliothèques musicales comme des lieux de vie, de rencontres et de découvertes artistiques.

⁸ www.bibliotheques.paris.fr → catalogue des bibliothèques de prêt → accéder au catalogue en ligne → menu de gauche
« Rubrique professionnelle » → La sélection des discothécaires de la Ville de Paris



«Rendre le possible à nouveau disponible»



4.2 PARTAGER

□ Un projet international... et national

Anne Le Lay, responsable du département Documentation musicale à la Médiathèque musicale de Paris

Le projet *Look a Like Library Locator* est né sous l'impulsion d'une collègue néerlandaise, Hanneke Kuiper, responsable de la musique à la Bibliothèque publique d'Amsterdam et réélue récemment présidente de la branche des bibliothèques publiques au sein de l'International Association of Music Libraries (IAML), dont fait partie le groupe français de l'Association internationale des bibliothèques, archives et centres de documentation musicaux (AIBM). Elle a mis en place un outil pragmatique et utilisable rapidement, en réponse à plusieurs constats. Assez peu de bibliothécaires ont l'occasion de participer à des congrès internationaux mais il leur est cependant nécessaire d'avoir des contacts pour coopérer à un niveau international, principalement en Europe (mais pas seulement).

Cet outil, lancé il y a un an environ, est consultable sur le site de l'IAML⁹, dans la boîte à outils (*toolbox*). Le titre du projet, *Look a Like Library Locator*, est très difficile à traduire en français : « un outil pour aider une bibliothèque à localiser son sosie ».

Organization Activities Publications Links Forums News

IAML International Association of Music Libraries

Accueil > Activities > Branches' activities > Public Libraries branch > IAML Toolbox

Toutes les langues

- English
- Français
- Deutsch

Utilisateurs en ligne

Il y a actuellement 1 utilisateur et 1 invité en ligne.

Connexion utilisateur

Nom d'utilisateur : *

Mot de passe : *

Se connecter

- Créer un nouveau compte
- Demander un nouveau mot de passe

IAML Toolbox Look-a-Like-Library-Locator

LOOK-a-LIKE-LIBRARY-LOCATOR

A project for all librarians in Public Libraries

Introduction

IAML is all about sharing. Sharing information, visions, problems and solutions. The way we do that usually, is depending on personal contacts and possibilities like 'can I join the conference next year', will you be there as well? Especially in the Public Libraries Branch it is not so common to be able to attend an international conference, let alone, participate each year. In our time things are quite different from the early years in IAML. We can now easily keep in touch and join activities on a national or international level by using the computer. But it still takes time to get to know each other and find the right partners with whom you can share your ideas.

Search this site :

Recherche

Activities

- Annual conferences
- Joint projects
- Branches' activities
 - Branches' activities
 - Broadcasting and Orchestra Libraries branch
 - Cataloguing commission
 - Copyright committee
 - Information Technology committee
 - Libraries in Music Teaching Institutions branch
 - Outreach committee
- Public Libraries branch
 - Public Libraries branch
 - IAML Toolbox
 - IAML Toolbox
 - History of the

Ce projet présente la particularité de ne pas être établi sous forme de questionnaire : c'est un tableau Excel, facile d'utilisation. À partir d'une liste de questions formulées dans les trois langues de l'AIBM

⁹ www.iaml.info



ACIM

Bulletin de liaison électronique n°09 – décembre 2009

«Rendre le possible à nouveau disponible»

(anglais, français et allemand), des données brutes sont recueillies. Il s'agit d'un outil collaboratif que son instigatrice souhaiterait « anonyme par excès d'auteurs ». Ce projet ne vit que par la participation des professionnels.

Exemple :

A	B	C	D	E	F	G
6 Questions in English	Questions en Français					
7 Cities	Ville	Paris as a whole		1e		2e
8 Inhabitants	Nombre d'habitants	2 166 182		17 743		20 733
9 City official website	Site internet de la ville	http://www.paris.fr				
10 Library	Bibliothèque			Médiathèque musicale de Paris (MMP)		
12 Library founded in the year	Création de la bibliothèque	from 1967 (Clignancourt) to 2008 (Yourcenar)		1986		
13 Library website	Site internet de la bibliothèque	http://www.bibliotheques.paris.fr				
14 Library contact (E-mailaddress)	Courriel (ou adresse mél)	Not yet				
15 Librarian in charge (name)	Conservateur (ou bibliothécaire)			Gilles PIERRET		
16 Library pictures	Photographie de la bibliothèque	http://www.paris.fr/portail/Culture/Portail.tut?page_id=797				
17						
18 Library organisation	Organisation de la Bibliothèque					
19 Integrated music department	Département musique		Lending library	Documentation centre	Sound archives	
20 Branches	Annexes	No branches libraries linked to a main library but a network of 58 public libraries (34 of them offer musical documents)				
21 Colleagues	Nom du responsable		Gilbert MORISSON	Anne LE LAY	Michèle VERRON	
22	Personnel	generally between 2 and 6 persons	10	12	8	
23						
24 Muscibrary collections	Collections des bibliothèques musicales					
25 Sound	Documents sonores		36 520		78RPM 6 000 LP 80 000 CD 40 000	
26 Visual	Documents audiovisuels		1 175		1 200	
27 Printed media	Documents imprimés					
28 Scores	Partitions		11 000	7 000 (sheet music songs)	3 500	
29 Literature on music	Méthodes		3 367			
30	Documentation musicale (livres)		12 032	12 000		
31 Digital collection	Périodiques			500 titles (including 170 subscriptions)		
32	Collections numérisées	Not yet		1 000 (for 2009)	4 000 78RPM	
33						
34 Customer organisation	Prêt					
	Tarif	free loan for books and scores, 30.5 euros per year for sound recordings, 61 euros per year for audiovisual				

extraits de la réponse des Bibliothèques de la Ville de Paris

Les questions sont des questions de base : ville, site internet, coordonnées générale de la bibliothèque, son organisation (département ou annexe dévolue à la musique), la description sommaire des collections, le prêt (tarification, nombre d'ouvrages empruntables, horaires d'ouverture), les services (prêt entre bibliothèques, questions/réponses, bibliothèque numérique), activités (locales, régionales), projets (locaux, régionaux, nationaux, internationaux), la coopération. Les intitulés des questions peuvent paraître vagues : c'est absolument volontaire, car trop détaillés, ils deviendraient incompréhensibles dans certains pays. Le principe est d'intégrer les questions anglaises dans la colonne A et les questions dans la langue du pays dans la colonne B. La réponse aux questions est demandée de préférence en anglais ou sinon au moins dans une des trois langues officielles de l'IAML (anglais, français, allemand).

À la réception de ce projet, j'ai tout de suite compris le parti que nous pouvions en tirer. Si nous arrivions à y intégrer le réseau des bibliothèques publiques de la Ville de Paris, particulièrement atypique, ce serait un signe fort pour les autres bibliothèques françaises.

Nous avons pu utiliser le cadre prédéfini et avons simplement ajouté deux lignes pour différencier, d'une part, les partitions des méthodes et, d'autre part, les livres des périodiques. Nous avons, dans une première colonne, intégré les chiffres globaux pour l'ensemble du réseau, puis, dans les colonnes suivantes, repris les données par arrondissement. Cet outil est facilement actualisable.

Je faisais allusion à des questions qui n'étaient pas toujours comprises de la même manière selon les pays : il s'agit en particulier de celles concernant les activités, les projets et les coopérations.

L'aspect pragmatique de cet outil est lié à sa facilité de mise à jour et de consultation. Un établissement,



«Rendre le possible à nouveau disponible»

à l'examen des différentes feuilles du tableau, pourra non pas trouver son sosie parfait (ce qui semble impossible) mais repérer des similitudes et joindre directement le responsable de l'établissement concerné pour échanger sur des problèmes rencontrés.

Le prolongement du projet de Hanneke Kuiper pourrait être son adaptation à l'intérieur de chaque pays. Ainsi, des propositions pourraient être faites sous l'égide de l'ACIM pour l'adapter au territoire français. Ces propositions, formulées par un groupe de travail ou une cellule de coordination, consisteraient à :

- modifier / compléter les questions : une ou deux adaptations sont peut-être à prévoir tout en évitant d'entrer trop dans le détail. Le but est de rendre accessible un classeur consacré à la France par des collègues étrangers et de maintenir les possibilités de comparaison ;
- définir le type de bibliothèques concernées (les colonnes étant actuellement conçues par ville) :
 - les bibliothèques municipales (quelle que soit leur taille) ;
 - pour les BDP, une adaptation serait nécessaire car elles ne répondent pas à la logique de ville pré-établie ;
 - les bibliothèques de conservatoire doivent être intégrées car, en dehors des deux CNSM de Paris et de Lyon qui sont des conservatoires d'État, tous les autres conservatoires dépendent exclusivement des municipalités et lorsqu'ils ont une bibliothèque (ce qui malheureusement n'est pas toujours le cas), celle-ci fait partie du réseau des bibliothèques de la ville où le conservatoire est implanté. Le tableau permettrait ainsi de repérer facilement le degré de coopération entre la bibliothèque municipale et la bibliothèque du conservatoire.

Il serait fort utile de pouvoir proposer, lors des prochaines Rencontres, un schéma de cette nature et faire état de collaborations qui auraient pu avoir lieu durant cette année avec des bibliothèques européennes (échanges de personnels...).





«Rendre le possible à nouveau disponible»

□ Réseaux sociaux et bibliothèques

Table ronde avec la participation de :

Sophie Cornière, responsable de la Bibliothèque Saint-Sever de Rouen

Christine Perrichon, directrice de la Lecture publique du Cher

François Lemarchand, directeur de la médiathèque d'Agneaux

Philippe Diaz, responsable du Cyberlab de la Médiathèque de l'Astrolabe de Melun

Modératrice : Sophie Cornière, responsable de la Bibliothèque Saint-Sever de Rouen

■ Introduction : Le web participatif et les bibliothèques

Sophie Cornière

Définition des réseaux sociaux

« Un site de réseau social est une catégorie de site web avec des profils d'utilisateurs, des commentaires publics semi-persistants sur chaque profil et un réseau social public navigable affiché en lien direct avec chaque profil individuel » (*Danah Boyd*).

Un réseau social se caractérise par :

- un profil utilisateur : pour participer à un réseau social il faut créer un compte, donc un profil ;
- une recherche parmi les utilisateurs ;
- un moyen de mise en communication et de contacts entre utilisateurs en ligne.

Le réseau se constitue autour d'individus ou de centres d'intérêt.

Autour d'individus



Exemple : La machine à café, sur Twitter.



ACIM

Bulletin de liaison électronique n°09 – décembre 2009

«Rendre le possible à nouveau disponible»

Autour de centres d'intérêt

Rechercher : discothécaires

Pour la musique, par exemple, le site myspace de la bibliothèque d'Argentan, qui fédère des groupes régionaux.

Démarrer Membres de ... Microsoft Power ... Poste de travail 15:40

Un autre exemple de réseau social autour de la musique avec last.fm. On y retrouve un groupe de discothécaires dont certaines personnes présentes ici sont membres.



«Rendre le possible à nouveau disponible»

Quelques chiffres

Top 25 Social Networks Re-Rank

(Ranked by Monthly Visits, Jan '09)



Rank	Site	UV	Monthly Visits	Previous Rank
1	facebook.com	68,557,534	1,191,373,339	2
2	myspace.com	58,555,800	810,153,536	1
3	twitter.com	5,979,052	54,218,731	22
4	fixster.com	7,645,423	53,389,974	16
5	linkedin.com	11,274,160	42,744,438	9
6	tagged.com	4,448,915	39,630,927	10
7	classmates.com	17,296,524	35,219,210	3

Facebook vient de prendre la première place devant myspace et si ces deux réseaux restent leaders, des sites comme twitter affichent une croissance de 756 % !

Le développement des réseaux sociaux est en train de supplanter l'e-mail : 66,8% des internautes dans le monde se sont connectés à un site communautaire contre 65,1 % pour l'e-mail.

Quelques éléments de contexte

Le cadre qui favorise le développement des réseaux sociaux est lié à de nouvelles pratiques.

Un étudiant américain va lire cette année¹⁰ :

- 8 livres ;
- 2 300 pages web ;
- 1 281 profils facebook.

Il va écrire :

- 42 pages dans le cadre de ses études ;
- 500 pages d'e-mail ;

Il va passer :

- 3h30/jour sur Internet ;
- 2h sur son téléphone mobile.

Réseaux sociaux web et bibliothèques : partager et participer ?

→ *Partager*

La bibliothèque de Toulouse a mis son fonds d'images sur flickr. La première bibliothèque à avoir mis ainsi son fonds d'images à la disposition de tous les usagers est la Bibliothèque du Congrès aux États-Unis. En Normandie, des photos datant de la Seconde Guerre mondiale, issues d'un fonds américain de photos, ont été mises en ligne sur flickr et les personnes connectées sont invitées à les tagger pour aider à identifier celles restées indéterminées.

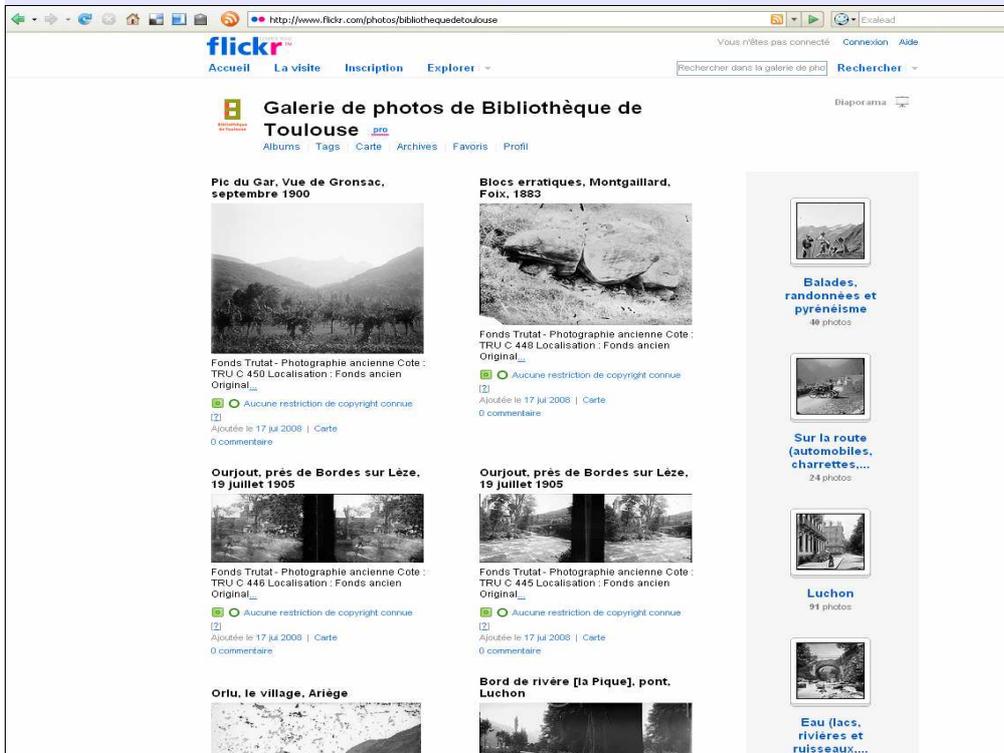
¹⁰ Source Pew Internet, par l'intermédiaire de Daniel Bourrion, SCD d'Angers.



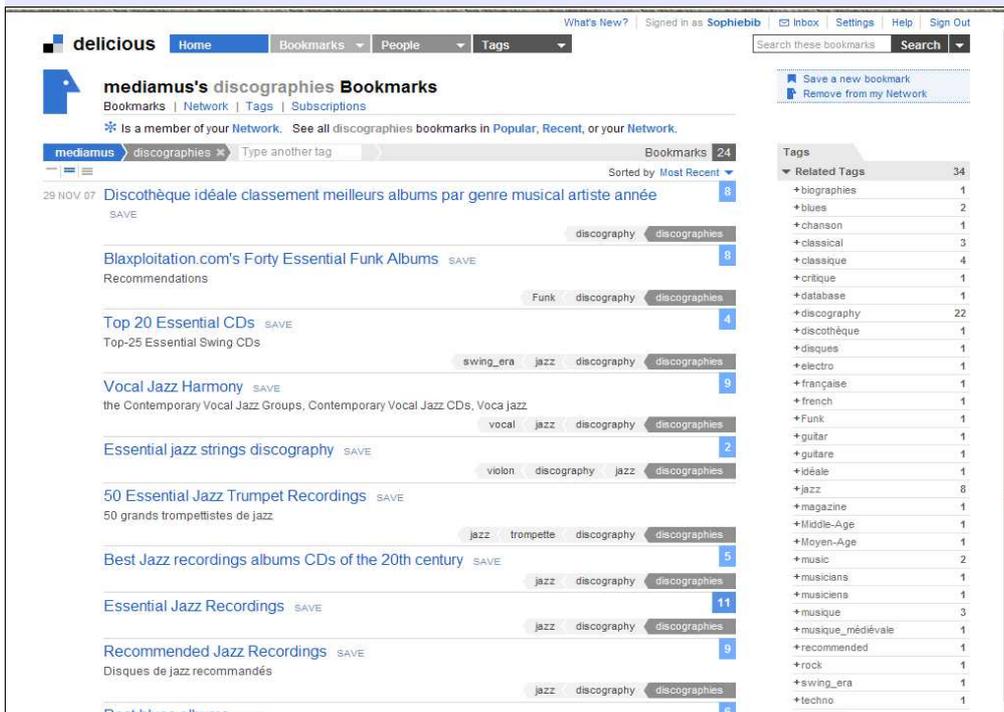
ACIM

Bulletin de liaison électronique n°09 – décembre 2009

«Rendre le possible à nouveau disponible»



Les signets et marque-pages sont un autre exemple de partage. Delicious, le plus connu, permet de regrouper tous les sites qui intéressent une bibliothèque, de les tagger, de mettre des mots-matière mais aussi de les partager avec d'autres utilisateurs ou bibliothèques.



Autre exemple, la bibliothèque départementale du Finistère a créé un netvibes, agrégateur de fils RSS,



«Rendre le possible à nouveau disponible»

à destination de son public. Il permet de proposer facilement ses coups de cœur.

The screenshot shows the website of the Bibliothèque du Finistère. At the top, there is a navigation bar with links like 'Retour à ma page privée', 'Bibliothèque du Finistère', and 'Déconnexion'. Below this is a banner for 'Flux RSS de la Bibliothèque du Finistère'. The main content area is divided into several columns, each featuring a category of music recommendations. Categories include 'MUSIQUE CLASSIQUE', 'Musique bretonne', 'Mai 1968 la bande sonore', 'Hommage à Hector Zazou...', 'HIVER 2008', 'CD : COUPS DE COEUR', 'INSTITUT DU MONDE ARABE', 'ALIA VOX : VOYAGE EN', 'Enfance et Musique', 'MUSIQUE BAROQUE : les', and 'ÉCOUTÉ A LA B.D.F.'. Each recommendation includes a small image of the album cover and a title, with a 'suivant' arrow at the bottom of each item.

La Bibliothèque de Limoges a créé une page facebook, l'e-music Box, avec le même type d'usage que la page myspace de la Bibliothèque d'Argentan.

The screenshot shows the Facebook page for 'L'e-music Box'. The page header includes the Facebook logo and navigation links like 'Accueil', 'Profil', 'Amis', 'Boîte de réception', 'Xavier Galaup', 'Paramètres', 'Déconnexion', and 'Recherche'. The main content area features a profile picture of a robot playing a guitar. Below the profile picture is a text box for writing a post, with a 'Publier' button. The page also displays several posts from other users, including one from Thomas Ezekiel about jazz manouche and another from L'e-music about the group CLUB LE SPEAKEASY. The page layout is typical of a Facebook profile page from that time.



«Rendre le possible à nouveau disponible»

→ *Participer*

Pour répondre à la question « Comment s'inscrire dans le web participatif ? », nous allons présenter, dans le cadre de cette table ronde, trois exemples de web participatif : la bibliothèque départementale du Cher avec CherMedia, la médiathèque de l'Astrolabe de Melun sur facebook et la médiathèque d'Agneaux sur myspace et youtube

■ **Christine Perrichon, directrice de la Lecture publique du Cher**

Quelques mots préalables sur le département du Cher. C'est un département extrêmement rural : sur 290 communes, 3 seulement ont plus de 10 000 habitants. Le réseau de lecture publique repose sur un grand nombre de bénévoles. Plusieurs opportunités se sont présentées à nous :

- un Conseil général avec une volonté marquée pour développer le réseau de lecture publique en votant un plan départemental de développement de la lecture, à partir d'un état des lieux qui pointe un déficit important de formation des dépositaires (formation bibliothéconomique, mais aussi à l'utilisation des outils numériques), une couverture ADSL avec des zones blanches, un vieillissement des dépositaires souvent âgés de plus de 65 ans ;
- la collectivité organise, depuis 3 ans, une manifestation intitulée « Les futurs de l'écrit », reconfigurée récemment pour faire travailler des groupes de personnes sur la question de l'évolution numérique de la société.

Nous avons proposé de créer un outil pour permettre aux dépositaires de s'approprier les technologies du web 2.0 et faire vivre un véritable réseau de bibliothèques. Nous avons, dans un premier temps, proposé la création d'un blog : après quelques questionnements de la hiérarchie, le projet a été validé et nous avons travaillé avec la société 22 mars, société de conseil et de production en matière éditoriale sur le web, spécialiste des réseaux sociaux, pour concevoir Chermedia¹¹.

¹¹ www.chermedia.com



«Rendre le possible à nouveau disponible»

Nous avons accompagné la mise en œuvre de ce projet par des programmes de formation de dépositaires. Des conférences de rédaction mensuelles sont ouvertes aux dépositaires pour travailler ensemble sur la réalisation des articles. C'est un moment de partage de formations et d'informations qui fédère les énergies et facilite l'appropriation collective des différents outils (twitter, flickr, univers netvibes...).

75 000 pages ont été lues en moins de 5 mois par 83 pays.

136 contributeurs.

Plus de 300 articles parus avec environ 800 commentaires.

Pour la mise en œuvre de Chermedia, nous avons travaillé avec un groupe projet de 7 personnes (des chauffeurs de bibliobus à l'équipe de direction). Chacun est chargé du développement d'une des rubriques : Lire/Voir/Ecouter, Escapades (autour du spectacle vivant), Inventer ensemble (autour de la création), Vivre les bibliothèques... pour alimenter le débat collectif.

■ **Philippe Diaz, responsable du Cyberlab de la Médiathèque de l'Astrolabe de Melun**

La médiathèque de Melun a été inaugurée en juin 2004. C'est un établissement de 4 500 m² en bord de Seine, avec des secteurs traditionnels (Adultes, Jeunesse) mais aussi des services comme Déclic, service d'autoformation, Kiosque, service sur l'information professionnelle et l'actualité de la région, et le Cyberlab, espace culture multimédia.

Le Cyberlab fait la promotion de la culture numérique et permet aux usagers de se connecter pour apprendre à utiliser les ordinateurs et participer à des ateliers de création numérique.

Depuis l'ouverture de la médiathèque, nous avons sans cesse amélioré le site en utilisant les technologies du web 2.0, pour essayer de le rendre plus attractif et participatif et aller à la rencontre de notre public, voire du public qui ne vient pas à la médiathèque.

Nous avons développé des blogs, liés à des événements : durant le festival, qui se tient chaque année en juin, nous faisons un compte rendu à chaud de l'événement, avec de la vidéo, du son, de l'image, du texte. Le dernier en date : <http://artenjeu.blogspot.com>

Depuis l'ouverture de la médiathèque, nous organisons des « Rendez-vous Lecture », tous les deux mois. Des collègues, avec l'aide du public, lisent des ouvrages autour de thèmes préalablement définis. À cette occasion, nous avons développé un blog, transformé en podcast. Les enregistrements sonores sont reçus automatiquement par abonnement sur itunes ou sur son ordinateur. Sur la page d'accueil, nous avons inclus un lecteur qui permet d'entendre le podcast en continu.

Sur facebook, plusieurs médiathèques (grandes ou petites) diffusent de l'information. L'intérêt de facebook est d'être un réseau social.

C'est une plateforme qui permet d'ajouter des fonctionnalités au fur et à mesure qu'elles sont créées et qui fonctionne en parallèle avec notre site officiel. Sur les menus, il est possible d'avoir accès à des vidéos et du son.



«Rendre le possible à nouveau disponible»

Les utilisateurs (les « amis ») ne sont pas forcément les personnes qui viennent régulièrement à la bibliothèque. Nous pourrions, par la suite, contacter des personnes inscrites sur facebook qui vivent en Seine-et-Marne et sont susceptibles d'être intéressées par les informations de la médiathèque.

■ **François Lemarchand, directeur de la médiathèque d'Agneaux**

Agneaux est une commune de 4 000 habitants. La médiathèque dispose de myspace, d'un podcast et d'une page youtube. L'objectif est d'améliorer la visibilité de nos actions.

Je vais vous raconter une anecdote qui m'est arrivée dans les années 1990 pour illustrer les principes que j'évoquerai par la suite. J'étais alors disothécaire, dans une petite ville sur les bords de la Manche, et, un mercredi après-midi, 2 collégiens viennent à la bibliothèque pour un exposé à faire sur le blues. Arrive alors à la bibliothèque un usager, guitariste de blues, que je mets en contact avec les deux collégiens. J'apprends par la suite que le guitariste les a accompagnés lors de la présentation de l'exposé devant la classe. J'ai alors ressenti un sentiment de plénitude : sans avoir sorti aucun document, j'avais réussi à créer, dans cette bibliothèque, les conditions du lien social. Ces conditions reposent sur la connaissance de nos usagers.

Au niveau de la médiathèque d'Agneaux, le réseau myspace est un point de connaissances important de nos usagers, de leurs pratiques et de leurs goûts.



«Rendre le possible à nouveau disponible»



Agneaux est accolé à Saint-Lô, avec une communauté pop-rock très développée, qui échange par le biais de Myspace. Nous avons décidé d'inscrire la médiathèque sur ce réseau pour accroître notre audience. Myspace est également très structuré pour des communautés autour de petits instruments comme, par exemple, la communauté de joueurs de ukulélé française.

Nous souhaitons également, par le biais de ces réseaux sociaux, garder des traces de nos animations. Le podcast et la page Youtube sont, en quelque sorte, la mémoire visuelle de notre médiathèque.

Le niveau des connexions reste assez faible pour l'instant. Depuis l'ouverture du Myspace de la bibliothèque, il y a un an, nous avons eu 3 500 visites. Mais celles-ci sont importantes, y compris en terme de programmation, car les trois quarts des contacts pour nos animations passent par ce biais. C'est un outil de démarchage important pour trouver des groupes locaux, faire des animations et essayer de fédérer des initiatives autour de la bibliothèque.

Le podcast est également la mémoire sonore d'animations programmées à la bibliothèque.

Une des particularités des réseaux sociaux comme Myspace et Facebook est leur référencement rapide et fort. Le Myspace de la médiathèque arrive en 3^e ligne lorsqu'on saisit « médiathèque Agneaux » sur Google. Cela permet aussi d'asseoir une image positive auprès du bassin de population qu'on souhaite toucher. Nous comptons actuellement 2 000 inscrits pour 4 000 habitants.

Le virtuel doit toujours déboucher sur du réel et ne suffit pas en soi : beaucoup de travail se fait à la bibliothèque en écoutant nos usagers. Si des commentaires nous arrivent par Internet, d'autres nous sont donnés directement à la bibliothèque.



«Rendre le possible à nouveau disponible»

Noël en bibliothèque / Sophie Cornière, responsable de la Bibliothèque Saint-Sever de Rouen, auteur du blog *Desperate Librarian Housewife*

(toute ressemblance avec des bibliothécaires ou des situations existantes ne serait que pure imagination ;-) Mais si vous souhaitez personnaliser le récit, vous pouvez remplacer les X par vos propres choix

Nous ne démarrerons le récit qu'à partir du moment où arrive le sapin, pour ainsi éviter la narration de la livraison le lundi, quand la bibliothèque est fermée, ou encore, de la façon de faire entrer le sapin dans le véhicule de service...

Le sapin est donc arrivé, ou plutôt... LES sapins. En effet, dans certaines structures, il arrive que les espaces verts livrent X sapins : un pour les jeunes, un pour les adultes un pour la discothèque, et parfois, un pour le patrimoine (*autant qu'il y avait de spécialisations pour le CAFB ;-)*

Et vous avez beau avoir expliqué aux responsables des espaces verts que dorénavant un seul suffisait, depuis que vous aviez réorganisé la bibliothèque il y a X ans ! Rien n'y fait, vous voilà en train de contempler les X sapins, en essayant d'évaluer votre participation au trou dans la couche d'ozone...

Cela fait aussi un certain nombre d'années que vous signalez que la hauteur du plafond n'excédant pas 2 m, les sapins de 2,50 m vous posaient un problème. Pourtant, ce n'est pas faute d'avoir précisé que vous n'aviez pas de bûcherons canadiens à la bibliothèque et qu'étêter un sapin au cutter pouvait se révéler une opération délicate voire dangereuse.

Arrive l'opération du dressage du sapin. Certains ont la chance d'avoir un sapin livré dressé, pour les autres, il va vous falloir le caler dans son trépied et éviter l'effet tour de Pise ! C'est là que commencent les vraies relations humaines. Si, dans la bibliothèque, il y a des éléments masculins (*en général le discothécaire ;-)*, c'est à eux que revient le dressage du sapin pendant que la bibliothécaire jeunesse (*souvent grande intendante de l'opération*), surveille la mise à niveau et que la bibliothécaire adulte jauge de la verticalité du support (s'il n'y a pas d'éléments masculins, le schéma reste le même ;-).

Parfois les choses peuvent se dégrader au moment de la décoration. En effet, dans les foyers constitués d'un ou deux adultes et de quelques enfants, on s'aperçoit qu'au bout de quelques années, l'un des deux adultes a laissé tomber la décoration du sapin, ou bien ne participe plus que pour tenir l'escabeau.

Au passage, j'attire votre attention et vous invite à mesurer la prise de risques, en effet, dans certains établissements, il est interdit au personnel de monter plus de trois marches sur un escabeau.

A cette étape, chacun va vouloir apporter sa touche (*note de la bibliothécaire : un peu comme les acquisitions si plusieurs personnes acquièrent dans un même domaine sans concertation ;-)*

Dans un foyer, on peut constater une certaine harmonie due à un choix judicieux et unilatéral des décorations de Noël ; à la bibliothèque, les choses se compliquent car les décorations, dans le meilleur des cas, ont été achetées avec un budget spécial obtenu il y a X ans (si votre bibliothèque est récente tant mieux pour vous, si elle a 30 ans...) ou, dans le pire des cas, avec les décorations ramenées par chacun...

Je vous épargne la bagarre qui va s'ensuivre pour savoir si la flèche du sapin sera dotée de la superbe étoile en plastique imitation or qui ornait le sapin de Suzanne il y a 20 ans, ou de l'angelot aux mains jointes qui ornait celui de Valérie il y a 19 ans ! C'est là que le chef d'établissement se dit que " Non, il va quand même pas falloir trancher pour ça aussi ?" Et puis, surtout, chacun veut participer et apporter son sens de l'esthétique :

- "Tu crois pas que ce serait mieux de mettre la boule bleue en haut à gauche ?"

- "Non."

- "Et la boule rouge, tu veux pas la déplacer à droite ?"



ACIM

Bulletin de liaison électronique n°09 – décembre 2009

«Rendre le possible à nouveau disponible»

- "Non."

Au final, vous aurez le sapin le plus kitsch qui soit, qu'aucun parent ne vous enverra mais qui fera la joie des gamins qui le trouveront tellement beau avec toutes ses couleurs et ses choses bizarres accrochées, et il ne vous restera plus qu'à choisir les chants de Noël qui animeront la bibliothèque pendant cette divine période...

Noël, joyeux Noël...

ACIM (Association pour la Coopération des professionnels de l'Information Musicale)

Siège social
ACIM 46bis rue Saint-Maur – 75011 Paris
SIRET : 382.220.945.00069 – Code APE : 9101Z

Adresse pour la trésorerie et les adhésions :
ACIM c/o Patrick Goczkowski
14 avenue des tilleuls – 95320 Saint-Leu-la-Forêt

Bulletin d'adhésion sur : <http://acim.asso.fr/spip.php?article213>



Retrouvez les bulletins précédents sur le portail des bibliothécaires musicaux :
<http://www.acim.asso.fr/spip.php?rubrique90>

Si vous ne souhaitez plus recevoir cette lettre ou si vous rencontrez un problème de réception, merci de nous en avvertir par mél. :
lemaire.acim@gmail.com



Joyeux Noël et meilleurs vœux pour 2010